



# Assemblée générale

Distr. générale  
17 novembre 2008  
Français  
Original : anglais

## Soixante-troisième session

Point 141 de l'ordre du jour

### Financement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti

## Rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008

### Rapport du Secrétaire général

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	4
II. Exécution du mandat . . . . .	4
A. Généralités . . . . .	4
B. Exécution du budget . . . . .	5
C. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées . . . . .	6
D. Initiatives d'appui à la Mission . . . . .	6
E. Tableaux budgétaires axés sur les résultats . . . . .	7
III. Exécution du budget . . . . .	51
A. Ressources financières . . . . .	51
B. Répartition mensuelle des dépenses . . . . .	52
C. Autres recettes et ajustements . . . . .	52
D. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome . . . . .	53
E. Contributions non budgétisées . . . . .	53
IV. Analyse des écarts . . . . .	54
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre . . . . .	58



## Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008.

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la Mission est mise en évidence dans des tableaux relatifs à la budgétisation axée sur les résultats, organisés par composante (développement démocratique et consolidation de l'autorité de l'État, sécurité, ordre public et renforcement de l'état de droit, droits de l'homme, coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement et appui).

### Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	255 444,8	262 687,8	(7 243,0)	(2,8)
Personnel civil	118 818,7	120 091,9	(1 273,2)	(1,1)
Dépenses opérationnelles	161 109,3	151 288,5	9 820,8	6,1
<b>Montant brut</b>	<b>535 372,8</b>	<b>534 068,2</b>	<b>1 304,6</b>	<b>0,2</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	12 126,9	12 171,2	(44,3)	(0,4)
<b>Montant net</b>	<b>523 245,9</b>	<b>521 897,0</b>	<b>1 348,9</b>	<b>0,3</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>535 372,8</b>	<b>534 068,2</b>	<b>1 304,6</b>	<b>0,2</b>

### Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés <sup>a</sup>	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) <sup>b</sup>
Contingents	7 200	7 066	1,9
Police des Nations Unies	951	865	9,0
Unité de police constituée	1 000	1 000	–
Personnel recruté sur le plan international	522	474	9,2
Personnel recruté sur le plan national	1 213	1 113	8,2
Volontaires des Nations Unies	225	196	12,9
Postes de temporaire <sup>c</sup>			
Personnel recruté sur le plan international	18	17	5,6

Personnel recruté sur le plan national	30	27	10,0
Personnel fourni par les gouvernements	16	15	6,3

<sup>a</sup> Effectif autorisé le plus élevé.

<sup>b</sup> Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

<sup>c</sup> Postes financés au moyen de crédits ouverts au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

## **I. Introduction**

1. Le budget de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008, présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 18 avril 2007 (A/61/869 et Corr.1), s'établissait à un montant brut de 537 664 300 dollars (montant net : 525 364 900 dollars). Ce budget correspondait aux effectifs suivants : 7 200 membres des contingents, 1 951 membres de la police civile, dont 1 000 membres d'unités de police constituées, 16 membres du personnel fournis par les gouvernements, 546 membres du personnel recruté sur le plan international, 1 268 membres du personnel recruté sur le plan national et 228 Volontaires des Nations Unies, y compris le personnel affecté à des postes temporaires.

2. Sur la base de la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, au paragraphe 54 de son rapport (A/61/852/Add.15), l'Assemblée générale a, par sa résolution 61/284, ouvert un crédit d'un montant brut de 535 372 800 dollars (montant net : 523 245 900 dollars) pour le fonctionnement de la Mission en 2007/08. Le montant total a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

## **II. Exécution du mandat**

### **A. Généralités**

3. Le mandat de la Mission a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1542 (2004) et prorogé par des résolutions ultérieures du Conseil. Le mandat de la Mission pour la période considérée est défini dans les résolutions 1743 (2007) et 1780 (2007) du Conseil.

4. Par sa résolution 1780 (2007), le Conseil de sécurité a demandé à la MINUSTAH de mettre ses compétences techniques à la disposition du Gouvernement haïtien pour l'aider à suivre une approche globale de la gestion des frontières, l'accent étant mis sur le renforcement des capacités de l'État. Dans cette même résolution, le Conseil a reconnu la nécessité pour la MINUSTAH de déployer des patrouilles le long des frontières maritimes et terrestres à l'appui des activités menées par la Police nationale haïtienne pour assurer la sécurité des frontières.

5. La MINUSTAH a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de ramener la paix et la sécurité et de faire avancer le processus politique constitutionnel engagé en Haïti.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après, au titre des composantes développement démocratique et consolidation de l'autorité de l'État, sécurité, ordre public et renforcement de l'état de droit, droits de l'homme, coordination de l'aide humanitaire et activités de développement et appui.

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2007/08, effectuée sur la base des tableaux relatifs à la budgétisation axée sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant

l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

## **B. Exécution du budget**

8. Pendant la période considérée, la MINUSTAH a pris d'importantes décisions en matière de gestion pour continuer à aider davantage le Gouvernement haïtien à asseoir son autorité et pour utiliser judicieusement ses ressources, en vue de l'exécution de son mandat. Des indicateurs prévus n'ont pas été atteints en raison des incidences de facteurs externes, comme par exemple une modification des priorités en conséquence de l'évolution de la conjoncture opérationnelle ou, dans un nombre limité de cas, le fait qu'une hypothèse de planification ne s'est pas concrétisée.

9. Pendant les trois premiers trimestres de l'exercice, des progrès ont été réalisés dans plusieurs secteurs clefs, comme prévu. Les tâches effectuées par le contingent et le personnel de police ont contribué à améliorer la situation en matière de sécurité dans la zone de la Mission. La MINUSTAH a également participé à l'élaboration d'un cadre juridique essentiel concernant l'appareil judiciaire et la loi électorale, ces instruments ayant été adoptés après la période considérée. La Mission a adapté son mode opératoire pour affronter le problème posé par l'activité criminelle dans la capitale, Port-au-Prince, et réagir en conséquence. En outre, la Mission a commencé à déployer des patrouilles le long des frontières terrestres du pays pour renforcer l'autorité de l'État, comme suite à la résolution 1780 (2007) du Conseil de sécurité et a continué à aider le Gouvernement haïtien à élaborer et à appliquer une stratégie globale de gestion des frontières.

10. Durant le dernier trimestre de la période considérée, le processus de stabilisation en Haïti a enregistré des reculs, en conséquence des troubles civils d'avril 2008, de la révocation ultérieure, à l'issue d'un vote sur une motion de censure, du Premier Ministre et du Gouvernement et des difficultés prolongées rencontrées pour parvenir à un accord sur un Premier Ministre et un Gouvernement nouveaux. Les conséquences de ces événements ont retardé la réalisation de plusieurs indicateurs de résultats et de produits prévus.

11. Le retard dans l'adoption et la mise en œuvre de programmes publics, l'impasse dans laquelle se trouvait le processus législatif, le report des élections, la diminution de la confiance du public et le déclin des investissements publics et privés, cruciaux pour le redressement à long terme, ont eu des répercussions regrettables sur la population haïtienne et aggravé la situation issue d'une conjoncture mondiale défavorable. Les troubles civils d'avril 2008 ont nécessité de modifier les tâches des militaires et des unités de police constituées, qui ont dû lutter contre les émeutes. On a constaté une recrudescence des enlèvements au début de la période considérée, à laquelle la MINUSTAH a fait face en intensifiant les opérations conjointes associant la Police nationale haïtienne, la Police des Nations Unies et les contingents, selon que de besoin, et en réorientant sa présence, abandonnant les postes fixes au profit de patrouilles mobiles. La situation de la sécurité s'était légèrement améliorée vers la fin de la période, mais demeurait précaire, en l'absence d'un nouveau Gouvernement.

12. Pendant l'exercice, des progrès ont été enregistrés dans la fourniture d'un appui efficace et effectif dans les domaines de l'administration, de la logistique et

de la sécurité à un effectif moyen de 7 066 militaires, 880 membres du personnel de Police des Nations Unies (dont des spécialistes des questions pénitentiaires fournis par le Gouvernement), 1 000 membres des unités de police constituées, ainsi qu'au personnel civil ( 491 recrutés sur le plan international, 1 140 recrutés sur le plan local, 196 Volontaires des Nations Unies), y compris le personnel temporaire. Toutefois, en raison de la précarité de la situation en matière de sécurité en Haïti, les ressources initialement prévues pour le maintien, la réfection et la modernisation des locaux ont été affectées à la réfection et à la modernisation d'installations existantes, destinées aux contingents de la MINUSTAH dans les zones à haut risque. En outre, trois aires d'atterrissage d'hélicoptères sur les huit prévues n'ont pas été construites, en raison des exigences opérationnelles relatives à la mise en place de postes de gestion aux frontières et à la création d'un campement pour les unités de police constituées aux Cayes, après les troubles civils d'avril 2008. De plus, en raison de retards dans la mise en œuvre d'un contrat de longue durée concernant l'alimentation en carburant, il a fallu faire fonctionner et entretenir 17 installations de distribution de carburant supplémentaires pour répondre aux besoins de la Mission.

### **C. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées**

13. La MINUSTAH a continué à collaborer avec l'équipe de pays des Nations Unies s'agissant de domaines d'intérêt commun et a veillé à ce que les activités soient coordonnées dans le cadre de réunions périodiques. L'équipe de pays a présenté au Siège en mai 2008 le premier projet de Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Ce plan, aligné sur le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, dresse les grandes lignes des stratégies de développement en Haïti pour la période 2009-2011 de tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies ainsi que de la MINUSTAH. La Mission a continué à collaborer avec les donateurs et les diplomates présents en Haïti, dans le cadre de réunions périodiques du « groupe restreint » ou du « groupe des dix ». Pendant la période considérée, la Cellule de Mission intégrée a tenu plusieurs réunions par vidéoconférence avec le Siège. La MINUSTAH a également entretenu des relations de travail plus étroites avec l'équipe de pays en République dominicaine, en mettant particulièrement l'accent sur les problèmes transfrontières avec Haïti.

### **D. Initiatives d'appui à la Mission**

14. Pendant la période considérée, la MINUSTAH a appliqué le Système électronique de gestion des véhicules, qui permet de vérifier par recoupement la consommation de carburant de chaque véhicule et de déceler d'éventuelles fraudes. Elle a également commencé à appliquer le système fuel log pour suivre plus efficacement la consommation de carburant de véhicules appartenant à l'Organisation des Nations Unies et aux contingents. Vingt appareils, sur les 38 dont la Mission a besoin, ont été achetés en 2007/08, les 18 restants devant être achetés en 2008/09, exercice durant lequel la mise en œuvre du système devrait être entièrement achevée.

15. En outre, la Mission a amélioré son appui concernant la gestion des espèces en permettant d'effectuer 100 % des virements internationaux dans les locaux de la

Mission. Toutefois, en raison de l'infrastructure bancaire existante, les virements locaux en espèces peuvent uniquement être effectués au siège de la banque locale, la succursale située dans les locaux de la Mission assurant seulement des services de caisse de base.

16. Pendant l'exercice considéré, la Mission a entrepris son programme de travail sur le projet de politiques et de principes directeurs concernant l'environnement du Département des opérations de maintien de la paix. À cet effet, des inspections environnementales de référence, au cours desquelles on a recueilli des renseignements, ont été réalisées dans 59 sites de la Mission. La multiplication des inspections dans les sites de la Mission, des activités supplémentaires de contrôle, la fourniture, sur place, d'une formation et d'une orientation et la publication de documents plus concrets concernant les méthodes et les politiques ont permis de constater que, dans 84 % des cas, les normes environnementales du Département des opérations de maintien de la paix et d'Haïti étaient respectées.

## E. Tableaux budgétaires axés sur les résultats

### Composante 1 : développement démocratique et consolidation de l'autorité de l'État

17. Comme indiqué dans les tableaux, la Mission a continué à promouvoir un dialogue politique ouvert à tous et la réconciliation nationale, le renforcement des institutions démocratiques et le rétablissement de l'autorité de l'État et son renforcement en Haïti. Les principales réalisations ont été les suivantes : adoption d'une nouvelle loi électorale, adoption du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté par le Gouvernement, nomination d'un nouveau conseil électoral provisoire chargé d'organiser des élections sénatoriales indirectes et approbation, par le Gouvernement, d'un programme de réforme de l'État. Les mesures de décentralisation des pouvoirs de l'État ont été retardées, en raison du manque de moyens des ministères et parce que la coordination interministérielle et les mécanismes de recherche d'un consensus laissaient à désirer. La crise politique qui a fait suite à la révocation du Premier Ministre et du Gouvernement par le Sénat a entravé les efforts déployés par la Mission pour appuyer et développer les institutions de l'État. Les incertitudes politiques, dont l'impasse dans laquelle se trouvent le Gouvernement et le Parlement, ont hypothéqué la quasi-totalité des projets de réforme de la fonction publique et le processus législatif, ainsi que les progrès aux fins de la tenue d'élections au Sénat (pour pourvoir un tiers des sièges), à la Chambre des députés, ainsi qu'à des organes municipaux et locaux.

---

#### Réalisation escomptée 1.1 : Promotion d'un dialogue politique ouvert à tous et de la réconciliation nationale en Haïti

---

##### *Indicateurs de succès prévus*

Le Gouvernement entretient un dialogue sur les priorités nationales avec différents secteurs de la société.

##### *Indicateurs de succès effectifs*

Objectif atteint. Le Gouvernement a entretenu un dialogue avec différents secteurs de la société sur des priorités nationales telles que celles convenues et déterminées dans le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, dans le cadre des élections et de la formation d'un nouveau gouvernement.

Le Ministère de la planification et de la coopération externe établit un mécanisme de gestion, de suivi et d'évaluation de l'aide internationale.

La structure mise en place au sein du Ministère de la planification et de la coopération externe pour évaluer et suivre l'évolution des contributions financières n'est pas encore en mesure de juger de l'impact de l'aide internationale.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Quatre réunions par mois avec le Président ou le Premier Ministre en vue de coordonner les activités du Gouvernement haïtien et celles de la MINUSTAH, notamment en ce qui concerne les opérations de sécurité et les domaines relevant du mandat de la MINUSTAH	4	Réunions par mois avec le Président ou le Premier Ministre, ainsi qu'avec le Ministre de la justice, le Secrétaire d'État à la sécurité publique et le Directeur général de la Police nationale haïtienne
Trois réunions par mois avec les principaux conseillers du Président en vue de promouvoir un processus politique ouvert à tous	3	Réunions par mois (en moyenne)
Présidence de réunions mensuelles du Groupe restreint, formé des hauts dirigeants de la MINUSTAH et de représentants des organisations régionales et sous-régionales, des institutions financières internationales et de la communauté diplomatique, au sujet de l'efficacité de la réponse donnée par la communauté internationale aux besoins d'Haïti	10	Réunions
Missions de bons offices entre les dirigeants des partis politiques et les hautes personnalités du Gouvernement	Oui	Par le biais de réunions et d'entretiens téléphoniques, notamment sur la création du Conseil électoral provisoire en décembre 2007, l'interpellation du Premier Ministre en février 2008 et l'assistance en vue de la formation d'un nouveau gouvernement (depuis avril 2008)
Réunions hebdomadaires avec des représentants de partis politiques en vue de consolider l'accord sur la transition démocratique ainsi qu'un dialogue politique ouvert débouchant sur une vision commune des principes en matière de gouvernance et de l'avenir du pays	Oui	Réunions et discussions hebdomadaires avec les principaux partis politiques (Lespwa, Organisation du peuple en lutte, Fusion, Alyans, Fanmi Lavalas et Union)
Organisation de 8 réunions avec des représentants du Ministère de la planification et de la coopération externe au sujet de la conception et de la mise en œuvre des mécanismes d'appui à la coordination de l'aide internationale qui succéderont au cadre de coopération intérimaire	12	Réunions sur l'élaboration du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP)  Réunions plus nombreuses que prévu du fait qu'il a fallu assurer la coordination de réunions supplémentaires sur la mise au net du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté

Campagne d'information, en collaboration avec la société civile, sur la réconciliation et la médiation, notamment 6 émissions diffusées

par la Radio des Nations Unies, quatre émissions télévisées et 4 manifestations ouvertes au public (vidéoconférence, atelier ou débat) dans les centres multimédias des différents départements, 20 réunions-débats et séminaires à l'intention de la société civile, des décideurs et des autorités haïtiennes, 120 banderoles, 7 500 prospectus, 1 000 t-shirts, 3 000 affiches, 100 000 brochures, 18 000 autocollants et 1 200 minutes d'antenne sur les radios locales

439 Microprogrammes sur les ondes de la station FM de la MINUSTAH

6 Programmes télévisés

74 Manifestations publiques organisées dans les centres multimédias à l'intention de 50 participants en moyenne dans chaque cas

Chiffre supérieur aux prévisions en raison de la demande

4 Ateliers sur la réconciliation et la médiation à l'intention de 250 participants représentant la société civile, les autorités locales et les partis politiques dans 3 départements

Chiffre inférieur aux prévisions en raison de la décision prise par le Gouvernement de réorienter ses priorités vers la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption

544 Banderoles

Chiffre supérieur aux prévisions en raison du plus grand nombre de manifestations publiques

3 000 Prospectus

Chiffre inférieur aux prévisions en raison d'une demande réduite

9 100 T-shirts

Chiffre supérieur aux prévisions en raison du fait que les t-shirts ont été jugés préférables comme moyen de toucher les populations

1 450 Affiches

Chiffre inférieur aux prévisions en raison d'une réduction de la demande

115 000 Brochures

10 200 Autocollants

Chiffre inférieur par rapport aux prévisions en raison d'une réduction de la demande

Le surcroît de productivité de la radio de la MINUSTAH a réduit les 1 200 minutes de temps d'antenne sur les radios locales qu'il avait été initialement prévu de produire.

Autres produits :

1 Page publiée dans un journal local

13 Articles publiés sur le site Web de la Mission

---

**Réalisation escomptée 1.2 : Renforcement des institutions démocratiques nationales en Haïti**


---

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Adoption du règlement intérieur par les deux chambres du Parlement

Le Sénat a entamé l'adoption du nouveau règlement intérieur qui a abouti à l'adoption partielle du texte (14 articles). L'adoption du texte final a toutefois été retardée du fait de l'impasse politique dans laquelle se trouve le pays.

Des programmes de travail sont établis pour toutes les commissions parlementaires (14 au Sénat et 28 à la Chambre des députés) qui se réunissent deux fois par semaine.

La Commission parlementaire mixte sur la justice et la sécurité a établi son programme de travail. Toutefois le calendrier législatif n'ayant pas été arrêté, les commissions parlementaires ne siègent que de manière ponctuelle, quand des projets de loi leur sont soumis pour examen.

Le Parlement adopte le Code électoral portant sur tous les aspects du processus électoral qui comprend des lois sur la mise en place de l'organe d'administration des élections, l'établissement des listes électorales et l'identification des électeurs, le financement des partis politiques et des campagnes électorales, la délimitation des circonscriptions électorales, la conduite des élections et les sanctions applicables en cas de délit électoral.

Une nouvelle loi électorale (plutôt qu'un « code ») a été élaborée par le Conseil électoral provisoire, adoptée par le Parlement le 9 juillet 2008 et promulguée le 25 juillet 2008. Elle prévoit de nouvelles dispositions en matière de procédures, d'opérations et de structures électorales pour les prochaines échéances.

Le Conseil électoral permanent est mis en place et s'acquitte de son mandat en respectant à la lettre le Code électoral.

Un nouveau Conseil électoral provisoire a été nommé en décembre 2007. La création du Conseil électoral permanent est subordonnée à l'adoption de la loi de décentralisation et à la tenue d'élections au suffrage indirect.

*Produits prévus*

*Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui/non  
ou nombre Observations*

Conseils au Parlement en vue d'une amélioration de son règlement intérieur fondée notamment sur ce qui existe de mieux dans les parlements d'autres pays

Oui Grâce à des réunions hebdomadaires avec des parlementaires sur l'amélioration des procédures et l'accélération des prises de décisions sur des questions d'importance stratégique pour l'État. Les conseils ont concerné surtout les procédures de ratification de la loi électorale, la confirmation du choix du Premier Ministre, la primauté du droit, des aspects liés à la gestion des frontières, la décentralisation, la réforme du budget de l'État et le statut et les devoirs des employés du Parlement.

Organisation de réunions thématiques trimestrielles entre des parlementaires et des représentants de la communauté internationale en vue de favoriser le dialogue sur des questions telles que la réforme de l'État, la décentralisation, la protection de

Oui Réunions hebdomadaires entre des parlementaires et des représentants de la communauté internationale (Centre parlementaire canadien, Coopération française, Coopération norvégienne, Agency for

l'enfance, le désarmement, la démobilisation et la réintégration, l'égalité des sexes et l'accès à des services de base comme les soins de santé, l'éducation, l'eau et l'électricité

Organisation à l'intention de groupes mixtes formés de sénateurs, de députés et de hauts fonctionnaires du Parlement, d'ateliers de formation trimestriels portant sur des questions multiples, plus particulièrement le processus législatif, les commissions parlementaires, l'importance d'auditions publiques, la représentation, la mobilisation des électeurs, la transparence, les responsabilités de l'État et la non-discrimination, les aspects économiques et le processus budgétaire, l'accent étant mis sur la nécessité de prendre en compte le rôle des femmes

Réunions bihebdomadaires avec des parlementaires en vue de faciliter la formation d'un consensus sur des questions politiques épineuses, notamment la réforme de l'État, la décentralisation, la protection de l'enfance, le désarmement, la démobilisation et la réintégration, l'égalité des sexes et l'accès à des services de base comme les soins de santé, l'éducation, l'eau et l'électricité

Tenue de réunions bihebdomadaires avec le Président de chacune des deux chambres du Parlement en vue de favoriser la confiance et la compréhension entre le Parlement et la Mission

Campagne d'information, en collaboration avec les députés, sur le renforcement des institutions démocratiques, notamment 20 réunions-débats et séminaires à l'intention de 20 parlementaires dans leurs circonscriptions respectives, 4 émissions diffusées par la Radio des Nations Unies, 2 émissions télévisées, 2 spots radiophoniques, 2 pages dans le journal local, 45 000 prospectus et 48 banderoles, ainsi que 1 200 minutes d'antenne sur les radios locales, 1 site Web, plusieurs conférences de presse et un certain nombre de communiqués de presse

International Development des États-Unis, Banque interaméricaine de développement, Institut démocratique national, UNICEF et UNIFEM) sur le fonctionnement du Parlement et les lois à adopter, les mesures de lutte contre la corruption, la gestion des frontières, le règlement intérieur du Parlement, le statut des membres du personnel des deux chambres, le plan de développement du Parlement, les lois relatives à l'adoption des enfants, l'application des conventions internationales relatives aux droits de l'enfant, l'immunité parlementaire, la réforme judiciaire et des questions de sécurité.

Non Les séances de formation structurées des parlementaires s'étant révélées peu pratiques, les parlementaires ainsi que le personnel parlementaire ont reçu des conseils sur place, et ce, de manière régulière.

Oui Réunions hebdomadaires visant à faciliter la formation d'un consensus sur des questions stratégiques telles que le fonctionnement de l'État, la confirmation du choix du Premier Ministre et l'approbation de la loi électorale

Oui Réunions hebdomadaires

10 Réunions-débats dans 10 départements à l'intention de 600 participants sur la bonne gouvernance et les relations entre les députés et les autorités locales

Chiffre inférieur aux prévisions en raison de la situation politique générale en Haïti

557 Microprogrammes sur les ondes de la station de radio FM de la MINUSTAH

Chiffre supérieur aux prévisions en raison du surcroît de productivité de la station de radio FM

	2 Émissions télévisées
	5 Pages dans le journal local
	Chiffre supérieur aux prévisions en raison d'une augmentation de la demande
3 380	Prospectus
	Chiffre inférieur aux prévisions, les prospectus ayant été jugés moins indiqués comme mode de diffusion d'une quantité massive d'informations
212	Banderoles
	Chiffre supérieur aux prévisions parce que les banderoles ont été jugées plus efficaces comme méthode de sensibilisation
	Aucun temps d'antenne de radio locale n'a été utilisé, la chose n'ayant pas été jugée nécessaire en raison du surcroît de productivité de la station de radio FM de la MINUSTAH
	Autres produits :
	9 Articles publiés sur le site Web de la Mission
	4 Manifestations publiques dans les centres multimédias de 3 départements à l'intention de 200 participants
365 000	Brochures
4 500	T-shirts
3 000	Autocollants
400	Affiches
	Oui Réunions hebdomadaires dans 10 départements avec le délégué, le vice-délégué, les maires et maires adjoints, des responsables de partis politiques et des personnalités de la société civile, y compris plus de 130 réunions sur la bonne gouvernance et le règlement des conflits
	Non La non-exécution du produit est attribuable aux facteurs suivants : a) prise en main des opérations par le Conseil électoral provisoire et le Gouvernement haïtien nouvellement élu; b) absence d'une loi électorale et de procédures électorales mises à jour; et c) retards dans le
Réunions hebdomadaires avec des représentants des collectivités, des dirigeants de la société civile et des personnalités locales en vue de promouvoir une vision commune des principes fondamentaux de gouvernance et de l'avenir de la démocratie en Haïti, et de définir et mettre en œuvre dans les collectivités, en particulier les bidonvilles et les zones rurales exposées aux conflits, des mesures de confiance et des initiatives de dialogue coordonnées au niveau régional	
Organisation de 28 ateliers dans les 10 départements, en coopération avec les autorités électorales du pays (le Conseil électoral permanent et ses bureaux départementaux et communaux), à l'intention : a) du Parlement et du Conseil électoral permanent pour qu'ils élaborent un code portant sur	

tous les aspects du processus électoral; b) des partis politiques et des organisations de la société civile, en ce qui concerne la réforme électorale et celle des règles d'établissement des listes électorales, ainsi que le cadre juridique global propice à la création d'un code électoral unique subdivisé en 6 lois; et c) de 100 agents électoraux, en prévision des élections à venir

Organisation à l'intention de 30 femmes de 4 ateliers visant à renforcer la capacité d'accès à des postes de décision dans le domaine politique

Campagne d'information nationale, en coopération avec le Conseil électoral permanent, sur le processus électoral, notamment 60 séquences d'information diffusées par la Radio des Nations Unies, 8 spots radiophoniques, 3 programmes télévisés et un certain nombre d'articles promotionnels (100 banderoles, 5 000 t-shirts, 50 000 brochures et 5 000 affiches)

recrutement d'agents électoraux. La MINUSTAH a toutefois participé à une séance de travail consacrée à l'examen du projet de loi électorale et à une séance de travail avec des représentants de la société civile, des dirigeants des partis politiques et des chefs religieux consacrée au projet de loi électorale.

3 Ateliers sur la construction d'équipes, les fonctions d'encadrement et les évaluations de projets à l'intention de 19 participants

Les participants ont été moins nombreux que prévu en raison d'un plus faible degré d'engagement.

Non Le Gouvernement haïtien n'a pris aucune décision quant au calendrier des élections sénatoriales.

---

### Réalisation escomptée 1.3 : Rétablissement et consolidation de l'autorité de l'État sur tout le territoire

---

#### Indicateurs de succès prévus

Promulgation, par le Gouvernement, de lois sur l'administration publique, prévoyant des mesures de décentralisation et comprenant des dispositions relatives à l'éthique et à la transparence dans les administrations locales

Promulgation, par le Gouvernement, de lois sur l'autonomie financière et la responsabilité des collectivités locales

Autorités élues dans les 140 communes et fonctionnaires élus dans 568 sections communales (2005/06 : objectif atteint dans aucune commune; 2006/07 : objectif atteint dans 129 communes; 2007/08 : objectif atteint dans 140 communes et 568 sections communales)

Augmentation des recettes générales de l'État (2005/06 : 18,7 milliards de gourdes; 2006/07 : 21 milliards 940 millions de gourdes; 2007/08 : 23,4 milliards de gourdes)

#### Indicateurs de succès effectifs

Le Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales a poursuivi l'examen de projets de loi.

Le Gouvernement a pris du retard, d'une part parce que les ministères n'ont pas les capacités voulues mais aussi parce qu'ils n'arrivent pas à se mettre d'accord et à coordonner leur décision.

Objectif atteint. Des autorités élues sont en place dans les 140 communes et 568 sections communales disposent de fonctionnaires élus.

Montant des recettes collectées en 2007/08 : 29,9 milliards de gourdes, soit 20 % de plus qu'en 2006/07, où l'État avait collecté 24 milliards 902 millions de gourdes

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Conseils aux autorités haïtiennes sur l'examen de la législation nationale relative à la décentralisation ainsi qu'à la fonction publique et à l'administration locales, notamment aux finances publiques locales	Oui	Dans le cadre de réunions hebdomadaires avec les députés et le Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales sur la législation relative à la décentralisation et au renforcement de l'administration locale, ainsi qu'aux finances publiques locales et au contrôle des frontières
Réunions bihebdomadaires avec des représentants du Cabinet du Président, du Cabinet du Premier Ministre et du Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales pour les conseiller sur la planification stratégique des travaux, la gestion de leur déroulement et les règles à respecter dans leur conduite	Oui	Réunions bihebdomadaires avec le Premier Ministre et les Ministres de l'économie et des finances, de l'intérieur et des collectivités territoriales et des affaires étrangères et des cultes et d'autres hauts fonctionnaires haïtiens sur les questions stratégiques relatives à l'extension de l'autorité de l'État et sur l'amélioration des contrôles aux frontières et dans les ports. Des réunions ont également été tenues avec le Premier Ministre sur la police municipale, la décentralisation, l'administration municipale et le contrôle des frontières, à la suite de quoi un accord de coopération a été signé entre le Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales et la MINUSTAH.
Conseils au Ministère des affaires sociales et du travail et à l'Institut du bien-être social et de la recherche, direction relevant de ce ministère, sur la protection de l'enfance et les enfants en situation de conflit avec la loi	Oui	Dans le cadre de six réunions tenues avec l'Institut du bien-être social et de la recherche sur la collecte des données nécessaires à l'enregistrement des orphelinats et des enfants en détention, de quatre stages visant à former 20 inspecteurs de l'Institut à l'enregistrement des orphelinats dans quatre départements, et appui aux inspecteurs régionaux sur les plans de la logistique et de la communication  En outre :  7 Réunions tenues avec le Ministère des affaires sociales et du travail sur les activités de communication et d'assistance technique en vue de la création d'une commission interministérielle des droits de l'enfant et de la rédaction du rapport d'Haïti au Comité des droits de l'enfant  2 Stages organisés pour la Commission interministérielle, l'un en coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et portant sur la rédaction du rapport d'Haïti sur les droits de l'enfant, le deuxième en coopération avec l'UNICEF et portant sur les droits de l'enfant

Organisation dans les 10 départements, en coopération avec le Gouvernement, de 20 séminaires sur la bonne gouvernance à l'intention de la société civile, des décideurs et des autorités haïtiennes

Conseils au Gouvernement haïtien sur les mesures à prendre pour consolider son autorité sur l'ensemble du territoire, l'accent étant mis sur l'amélioration de la collecte des recettes et sur le rôle des fonctionnaires et des élus nationaux, départementaux et communaux dont les capacités de planification et les qualités de gestionnaire doivent être renforcées pour leur permettre d'assurer des services publics de base, notamment les services de distribution, la planification du budget, la collecte des impôts et des recettes et l'exécution de projets générateurs de revenus

Exécution de 125 projets à effet rapide dans les domaines de la formation et du renforcement des capacités (35), de la remise en état des infrastructures (40), des services publics (30) et de la mobilisation sociale (20) à l'intention des élus et du personnel administratif, dans l'attente d'une participation plus importante des donateurs

Campagne d'information aux niveaux national et départemental visant à promouvoir la bonne gouvernance, notamment 12 émissions diffusées par la Radio des Nations Unies, 2 émissions télévisées, 4 spots radiophoniques, des rencontres hebdomadaires avec les médias dans 10 départements, 2 pages dans le journal local, 45 000 prospectus et 84 banderoles, 1 200 minutes d'antenne sur les radios locales, un site Web, plusieurs conférences de presse et un certain nombre de communiqués de presse

19 Débats publics sur la lutte anticorruption, organisés conjointement avec l'Unité de lutte contre la corruption dans 10 départements, pour un public de 60 à 80 participants en moyenne (représentants des administrations locales et de la société civile); et un séminaire sur le thème « Développement participatif et coordination locale », organisé en coopération avec le Ministère de la coopération et de la planification externe dans le département du sud

La formule a été changée selon le vœu des autorités locales qui souhaitent une plus grande participation des intervenants locaux.

Oui Dans le cadre de réunions hebdomadaires avec le Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales, le Ministère de la coopération et de la planification externe, l'Unité centrale de renseignement financier et l'Autorité portuaire nationale, et de 400 séances de conseils personnels destinées aux élus des 140 communes et portant sur la collecte des recettes, la planification du budget, la collecte des impôts et les procédures administratives propres à améliorer les services et à faciliter l'exécution de projets générateurs de revenus

176 Projets à effet rapide exécutés, dont des projets de formation et de renforcement des capacités (24), de remise en état des infrastructures (80), des services publics (56) et de mobilisation sociale (16)

515 Émissions très courtes diffusées sur la radio FM de la MINUSTAH

Chiffre supérieur aux prévisions en raison de la productivité accrue de la radio FM

9 Émissions télévisées

Chiffre supérieur aux prévisions en raison du lancement d'une nouvelle émission télévisée

5 Pages dans le journal local

Les prospectus, banderoles et spots radio ont été jugés superflus. À la place, on a préféré publier des brochures, qui permettent de diffuser un plus grand volume d'informations.

	12 Articles affichés sur le site Web de la Mission
	En outre :
	1 000 T-shirts
	500 Autocollants
	38 000 Brochures
	350 Affiches
	6 Rencontres avec le public organisées dans les centres multimédias pour promouvoir la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption (50 participants à chaque rencontre)
Un programme national de formation de démarrage à l'intention de 10 délégués et 30 vice-délégués et 10 programmes régionaux de formation de démarrage à l'intention de 140 élus municipaux et d'un certain nombre de fonctionnaires en vue de renforcer les capacités des élus et des fonctionnaires en matière d'administration publique et de prise de décisions, et de promouvoir la participation des femmes et de la société civile à l'administration locale	10 Programmes de formation de démarrage organisés à l'intention des 140 maires, d'un certain nombre des 280 maires adjoints et d'autres fonctionnaires, en coopération avec le Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales, sur les questions d'administration générale, les procédures d'organisation, la décentralisation, le développement participatif et la gouvernance locale, les rapports financiers, les procédures de gestion, la fiscalité, les budgets municipaux, la gestion des projets à effet rapide, la protection de l'environnement et les projets de développement communautaire
	Le programme de formation de démarrage des délégués et vice-délégués a été interrompu en attendant la nomination de nouveaux délégués et vice-délégués.

## **Composante 2 : sécurité, ordre public et renforcement de l'état de droit**

18. Pendant la période considérée, la MINUSTAH a continué à fournir un appui opérationnel à la Police nationale haïtienne, dans le cadre de patrouilles conjointes avec la Police des Nations Unies et, selon que de besoin, de patrouilles militaires dans le pays, ainsi que des activités des unités de police constituées de la Mission dans les zones urbaines névralgiques de Port-au-Prince, Gonaïves, Cap-Haïtien et Les Cayes. En outre, la Mission a fourni une assistance ciblée aux initiatives prises par la Police nationale haïtienne pour intervenir en cas d'incidents concernant des crimes et des enlèvements, tout en sécurisant des emplacements stratégiques, comme la prison nationale. En outre, suite à la demande formulée au paragraphe 10 de la résolution 1780 (2007) du Conseil de sécurité, la Mission a fourni une assistance au Gouvernement haïtien en matière de gestion des frontières, en déployant des militaires et des policiers dans quatre postes frontière, afin d'améliorer la sécurité aux frontières et de renforcer les organismes publics compétents. Au nombre des autres priorités, on trouve la poursuite de l'appui à la réforme de l'état de droit et le renforcement des appareils judiciaire et pénitentiaire. Les troubles civils d'avril 2008 ont nécessité une intervention accrue des forces de sécurité de la MINUSTAH et il a fallu en conséquence redéployer temporairement des ressources précédemment affectées à d'autres priorités. Les principales

réalisations pendant la période visée ont été les suivantes : quartiers sensibles accessibles aux organismes d'aide humanitaire et de développement, diminution du nombre total d'enlèvements, accroissement du nombre total des fonctionnaires assermentés de la Police nationale haïtienne, création d'un service de police technique et scientifique de base à la Police nationale haïtienne, adoption de trois lois concernant l'indépendance du pouvoir judiciaire et promotion des modifications qu'il est nécessaire d'apporter à la législation pénale en vigueur, adoption d'une stratégie pénitentiaire nationale. S'agissant de la diminution de la violence à l'échelon de la communauté, la Mission a continué à fournir un appui institutionnel et concernant le renforcement des capacités à la Commission nationale de désarmement, de démobilisation et de réinsertion et a axé son action sur les projets rémunérateurs à forte intensité de main-d'œuvre à l'intention des communautés touchées par la violence.

---

### Réalisation escomptée 1.2 : Climat sûr et stable partout en Haïti

---

#### *Indicateurs de succès prévus*

Les quartiers sensibles, comme Cité-Soleil et Bel-Air, sont accessibles aux organismes d'aide humanitaire et de développement, toutes les routes sont ouvertes et il est possible de circuler partout librement, sans escorte armée (alors qu'en 2005/06, il fallait des escortes pour l'intégralité des déplacements, que ce pourcentage avait été abaissé à 90 % en 2006/07, pour tomber à 30 % en 2007/08).

Réduction du nombre total des enlèvements signalés à Port-au-Prince (531 en 2005/06, 335 en 2006/07, 120 en 2007/08)

30 000 armes enregistrées par la Police nationale haïtienne (0 en 2004/05, 0 en 2005/06, 0 en 2006/07, 30 000 en 2007/08)

Diminution du nombre des décès provoqués par un acte illicite officiellement enregistrés (547 en 2005/06, 483 en 2006/07, 438 en 2007/08)

Augmentation du nombre des comités de prévention de la violence et du développement à l'échelon communautaire qui sont opérationnels dans les zones sensibles (4 en 2005/06, 8 en 2006/07, 10 en 2007/08)

#### *Indicateurs de succès effectifs*

On ne dispose pas de données sur tous les mouvements des organismes d'aide humanitaire et de développement. Toutefois, en juin 2008, seulement 15 % des mouvements du personnel des Nations Unies nécessitaient une escorte armée, en particulier dans les quartiers de Martissant, Bel-Air et Cité-Militaire.

Le nombre des enlèvements a diminué dans le Département ouest (Port-au-Prince), passant de 475 en 2006/07 à 245 en 2007/08.

Plus de 25 000 autorisations ont été délivrées par la Police nationale haïtienne entre 1994 et 2004 et 6 100 autorisations supplémentaires ont été délivrées entre 2004 et 2006. En février 2008, le Programme d'enregistrement des armes civiles, administré par la Police nationale haïtienne, a été remis en vigueur. Pendant la période 2007/08, seulement 588 nouvelles autorisations ont été délivrées, car le processus d'enregistrement a pâti des retards dans l'achat du matériel nécessaire.

488 décès provoqués par un acte illicite consignés, dont 57 seraient imputables à un lynchage par la population locale.

Dans le cadre de la reformulation du programme classique relatif à la démobilisation, au désarmement et à la réinsertion et de sa transformation en programme de réduction de la violence à l'échelon communautaire en 2006/07, les comités de prévention de la violence et du développement à l'échelon de la communauté prévus dans le cadre de ce programme sont devenus des forums

communautaires, en vue de favoriser une représentation participative accrue. Onze forums communautaires ont été constitués en 2007/08 et la capacité d'intervention des pouvoirs publics dans les zones touchées par la violence a augmenté.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
579 744 jours/homme de patrouille mobile (18 compagnies d'infanterie effectuent chacune 4 patrouilles avec 22 hommes par patrouille, 366 jours par an)	592 519	<p>Jours/homme de patrouille mobile (compte tenu de diverses configurations d'effectif par patrouille)</p> <p>L'objectif a été dépassé en conséquence de l'intensification des interventions, pendant les émeutes d'avril 2008 et la période d'instabilité consécutive.</p>
691 740 jours/homme d'occupation de sites fixes pour la sécurisation des principaux sites et installations (18 sites à raison de 105 hommes par site, 366 jours par an)	431 396	<p>Jours/homme d'occupation de sites fixes (diverses configurations d'hommes par site)</p> <p>Chiffre inférieur aux prévisions en raison de l'évolution de la situation opérationnelle en Haïti, un certain nombre de centres de résistance militaire ayant été fermés pour répondre aux défis opérationnels, les hommes ayant été affectés à d'autres tâches, y compris les patrouilles mobiles et à pied, en vue de créer une nouvelle force d'intervention rapide afin de lutter contre les enlèvements, d'améliorer la sécurité des installations des Nations Unies et d'accroître le nombre des hommes qui participent à des patrouilles dans la rue et à des opérations menées conjointement par la Police des Nations Unies et la Police nationale haïtienne.</p>
447 984 jours/homme d'occupation de points de contrôle fixes ou mobiles pour la sécurisation des principales routes (18 compagnies d'infanterie de 17 hommes chacun occupent 4 points de contrôle, 366 jours par an)	282 893	<p>Jours/homme d'occupation de points de contrôle (diverses configurations par point de contrôle)</p> <p>Chiffre inférieur aux prévisions, en raison de l'évolution de la situation opérationnelle en Haïti, en conséquence de laquelle il a fallu réaffecter des troupes précédemment assignées à des points de contrôle et à des postes fixes à d'autres tâches opérationnelles non prévues, pour assurer le rétablissement effectif de l'autorité sur un vaste secteur. Ces autres tâches ont nécessité une augmentation du nombre des patrouilles mobiles et à pied et du nombre d'hommes affectés à la force</p>

<p>56 364 jours/homme pour la capacité d'intervention rapide visant à éviter, par la prévention et la dissuasion, que d'éventuels problèmes de sécurité ne dégénèrent en situation dangereuse (2 compagnies de 77 hommes chacune, 366 jours par an)</p>	<p>93 386 Jours/homme pour la capacité d'intervention rapide (sur la base de diverses configurations concernant le nombre d'hommes par compagnie et le nombre de compagnies)</p> <p>L'objectif a été dépassé en conséquence de l'intervention accrue pendant les émeutes d'avril 2008 et la période d'instabilité ultérieure.</p>
<p>528 sorties de patrouilles aériennes (44 sorties de patrouilles aérienne pendant 12 mois), associant des patrouilles aériennes militaires (5 militaires par sortie), des sorties conjointes de la Police des Nations Unies et de la Police nationale haïtienne (2 membres de la Police des Nations Unies et 2 membres de la Police nationale haïtienne par sortie) et les sorties de la patrouille aérienne de la Cellule d'analyse conjointe de la Mission (3 membres de la Cellule d'analyse conjointe de la Mission par sortie)</p>	<p>966 Sorties de patrouilles aériennes (en moyenne 80,5 patrouilles par mois pendant 12 mois), dont 822 sorties militaires, 69 sorties de la Police des Nations Unies et 15 sorties de la Cellule d'analyse conjointe de la Mission</p> <p>Le dépassement de l'objectif est imputable à l'augmentation de l'appui aérien à des opérations militaires spéciales en vue de surveiller la frontière et de lutter contre la criminalité et les enlèvements.</p>
<p>7 200 hommes/mois (4 opérations par mois, pendant 12 mois, à raison de 150 hommes par opération) et 3 600 hommes/mois d'opérations associant la Police des Nations Unies (4 opérations par mois pendant 12 mois à raison de 75 hommes par opération) et la Police nationale haïtienne en première ligne : patrouilles tactiques préventives conjointes, opérations tactiques dirigées contre des criminels ou des insurgés et opérations stratégiques</p>	<p>7 060 Hommes/mois d'opérations (sur la base de diverses configurations hommes/opérations)</p> <p>Chiffres inférieurs aux prévisions en raison d'une diminution des effectifs, en application de la résolution 1780 (2007) du Conseil de sécurité</p> <p>5 557 Hommes/mois d'opérations intégrées associant la Police des Nations Unies et la Police nationale haïtienne (diverses configurations de membres de la Police des Nations Unies par opération et nombre d'opérations)</p> <p>L'objectif en nombre d'hommes/mois d'opérations a été dépassé en conséquence de l'accroissement des interventions lors des émeutes d'avril 2008 et de l'instabilité qui a suivi. Les membres de la Police des Nations Unies ont été affectés à des tâches spécifiques, dont des patrouilles tactiques conjointes préventives, des opérations tactiques dirigées contre des criminels ou des insurgés et des opérations stratégiques.</p>

188 460 jours/hommes de patrouilles effectuées par des unités de police constituées avec la Police nationale haïtienne (6 unités de police constituées comprenant chacune 3 sections effectuant des patrouilles 349 jours par an, chaque section effectuant 3 patrouilles par jour avec 10 agents de police par patrouille)	165 809 Jours/hommes de patrouilles effectuées par des unités de police constituées avec la Police nationale haïtienne (diverses configurations concernant le nombre d'agents de police par patrouille et le nombre de personnes appartenant aux unités de police constituées)  Les prévisions n'ont pas été atteintes, car un appui a été fourni à la Police nationale haïtienne pour pouvoir contrôler la foule pendant les émeutes d'avril 2008, au lieu d'effectuer les patrouilles prévues.
131 760 jours/homme de patrouille pour la surveillance des principaux points de passage de la frontière (3 compagnies d'infanterie effectuant chacune 4 patrouilles, avec 30 hommes par patrouille, 366 jours par an)	32 975 Jours/homme de patrouille  Chiffres inférieurs aux prévisions parce que le déploiement vers les 4 points de passage de la frontière s'est effectué seulement en décembre 2007 et parce qu'il a été décidé d'employer des sections plutôt que des compagnies pour les patrouilles à la frontière
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations</i>
2 196 jours/homme de patrouille avec la Police nationale haïtienne pour renforcer les opérations à la frontière menées par la Police nationale haïtienne (2 membres spécialisés de la Police des Nations Unies à 3 postes clefs de franchissement de la frontière, 366 jours par an)	3 442 Jours de patrouille (compte tenu des diverses configurations concernant le personnel de police spécialisé des Nations Unies, le nombre des points clefs de franchissement de la frontière et la fréquence des patrouilles)  L'objectif a été dépassé pour donner suite à la demande faite par le Conseil de sécurité, dans sa résolution 1780 (2007), tendant à renforcer la gestion des frontières.
4 392 jours/homme de patrouille de la Police des Nations Unies en vue de sécuriser le périmètre extérieur des aéroports conjointement avec la Police nationale haïtienne (2 patrouilles, à raison de 2 membres du personnel de Police de l'ONU par patrouille sécurisent 3 aéroports internationaux (Port-au-Prince, Les Cayes, Cap-Haïtien) pendant 366 jours)	3793 Journées-homme de patrouille des périmètres extérieurs des aéroports, associant la Police des Nations Unies et la Police haïtienne (diverses configurations concernant le personnel de police par patrouille et le nombre d'aéroports)  Chiffre inférieur aux prévisions car il a fallu affecter le personnel prévu à d'autres tâches opérationnelles, compte tenu des émeutes d'avril 2008 et du fait que Haïti ne dispose que de deux aéroports internationaux.
Appui opérationnel à la Police nationale haïtienne en matière de gestion des troubles civils et du contrôle des foules	Oui 519 620 heures/homme d'appui opérationnel à la Police nationale haïtienne, en particulier pendant les émeutes d'avril 2008 et la période d'instabilité consécutive

Appui opérationnel à la Police nationale haïtienne moyennant l'affectation d'un membre de la Police des Nations Unies dans les 50 commissariats principaux de la Police haïtienne dans le pays

Collecte et analyse de l'information à l'intention de la Police nationale haïtienne, aux fins d'opérations conjointes de la Police nationale haïtienne et de la MINUSTAH

Appui à la Commission nationale de désarmement, de démobilisation et de réinsertion et à la Police nationale haïtienne, en collaboration avec les institutions financières internationales, les organismes internationaux de développement et les organisations non gouvernementales concernant l'élaboration et l'application de la Stratégie nationale du désarmement, de démobilisation et de réinsertion/lutte contre la violence à l'échelon de la collectivité et la suite donnée à la législation améliorée aux fins du contrôle des armes légères et des armes de petit calibre, appui logistique à la mise en œuvre des aspects opérationnels du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion (stockage, destruction des armes et armements recueillis)

Conseil à la Police nationale haïtienne concernant l'enregistrement des armes légères dans la base de données sur la gestion des armes (démobilisation, réinsertion et gestion des armes)

Réalisation de 50 projets relatifs au renforcement des capacités à l'échelon de la collectivité par l'entremise des comités de prévention de la violence et de développement qui s'occupent directement de la réinsertion de membres de gangs armés ainsi que d'enfants et de femmes associés à la violence armée

Oui Grâce à l'implantation de personnel de Police des Nations Unies dans les 54 commissariats principaux

Oui La collecte et l'analyse de l'information à l'intention de la Police nationale haïtienne ont permis d'effectuer 6 484 opérations conjointes.

Oui Dans le cadre de 40 réunions avec la Commission nationale de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, concernant l'alignement de la stratégie avec les normes des Nations Unies

En outre :

5 réunions du Comité directeur ont été tenues avec l'équipe de pays des Nations Unies et ont porté sur la coordination des activités de lutte contre la violence.

Avis technique au Ministère de la justice concernant la rédaction d'un projet de législation relative à la maîtrise des armements

Tenue d'un atelier sur la lutte contre la violence et les méthodes à appliquer, en collaboration avec les ONG internationales et les autorités haïtiennes compétentes, en vue de déterminer les programmes dans les zones touchées et d'éviter les doubles emplois

Assistance technique à la Police nationale haïtienne concernant le contrôle, le classement et le stockage des armes, à des fins de destruction ou d'élimination par les forces légitimes

Oui Dans le cadre de réunions quotidiennes avec la Police nationale haïtienne. Le programme d'enregistrement des armes civiles, administré par la Police nationale haïtienne, a repris en février 2008, et les armes recueillies ou saisies auprès d'individus armés ont été consignées dans la base de données.

Non Les projets n'ont pas été réalisés par l'entremise des comités de prévention de la violence et de développement, le programme désarmement, démobilisation et réinsertion ayant été reformulé pour privilégier la lutte contre la violence communautaire. À la place, 41 projets de lutte contre la violence

- communautaire ont été exécutés à l'intention de personnes anciennement armées et d'enfants et de femmes associés à la violence armée à l'échelon communautaire.
- 11 En outre :
- Projets de lutte contre la violence communautaire ont été entrepris, qui doivent s'achever en 2008/09.
- 1 Lancement d'une campagne anti-enlèvement, y compris numéro d'accès direct de la Police des Nations Unies
- 831 Programmes sur la station de radio FM de la MINUSTAH
- Résultat supérieur aux prévisions en conséquence de la productivité accrue de la station de radio FM
- 16 Programmes de télévision, dont 13 programmes ordinaires et 3 programmes spéciaux
- Publication de 4 pages dans le journal local
- 25 000 Conférences de presse hebdomadaires
- 4 Prospectus
- Manifestations publiques dans les centres multimédias sur les enlèvements et la sécurité routière, à l'intention de 200 participants
- 110 Banderoles
- Des prospectus ont été produits, à la place des affiches et des t-shirts, car on a estimé qu'ils étaient mieux adaptés à l'objectif de la campagne.
- 25 000 Brochures
- En outre :
- 32 Articles ont été publiés sur le site Web de la Mission
- 500 Autocollants
- Oui Campagne de sensibilisation dans toutes les zones touchées par la violence à l'échelon de la communauté dans 6 départements, aux fins de l'instauration d'une culture de paix et de tolérance
- 831 Programmes sur la station radio FM de la MINUSTAH
- Campagnes nationales d'information, de promotion et de vulgarisation sur le droit et l'ordre réalisées dans les médias ci-après : émissions radio quotidiennes des Nations Unies (520 journaux parlés, 52 programmes concernant l'actualité, 52 programmes concernant les services et 104 programmes produits conjointement avec les membres de l'équipe de pays), 12 programmes de télévision, 12 publications sur la page hebdomadaire du journal local, site Web, conférences de presse, communiqués de presse, diffusion du numéro d'accès direct à la Police des Nations Unies, articles promotionnels (150 banderoles, 30 000 prospectus, 5 000 t-shirts, 3 000 affiches, 50 000 brochures) et organisation de 3 manifestations publiques sur la loi et l'ordre, en collaboration avec la Police des Nations Unies et la Police nationale haïtienne, dans les centres des médias, à l'intention de 30 membres de la société civile, de journalistes et des autorités locales (vidéoconférence, atelier ou débat)
- Campagne nationale d'information, de promotion et de vulgarisation sur la non-violence et la maîtrise des armements pour appuyer le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, ainsi que sur la lutte contre la violence, la mobilisation des communautés et le désarmement, la démobilisation et la réinsertion à l'intention des

enfants, réalisée dans les médias ci-après : 2 programmes radio hebdomadaires et 6 programmes radiophoniques sur la chaîne radio des Nations Unies, 12 spots radiophoniques, 8 programmes de télévision ainsi que 8 publications sur la page hebdomadaire du journal local, site Web, conférence de presse, communiqués de presse, articles promotionnels (120 banderoles, 20 000 prospectus, 5 500 t-shirts, 52 000 brochures, 5 500 affiches, 25 000 autocollants, 1 000 bandanas, 300 ballons de football), et 3 manifestations sur la non-violence et la maîtrise des armements dans les centres des médias à l'intention des 30 membres de la société civile (vidéoconférence, atelier ou débat)

Les résultats sont supérieurs aux prévisions, en conséquence de l'accroissement de la productivité de la station radio FM.

3 Programmes de télévision

6 Annonces de service public

Publication de 4 pages sur le journal local

Conférences de presse hebdomadaires

31 Banderoles

1 900 Prospectus

On a produit moins de banderoles et de prospectus parce qu'on a estimé que les programmes de radio et de télévision et les affiches étant mieux adaptées à une campagne de sensibilisation.

3 944 T-shirts

15 000 Brochures

Les chiffres inférieurs du produit s'expliquent par la diminution de la demande.

400 Affiches

On n'a pas fabriqué d'autocollants car on a jugé qu'ils n'étaient pas appropriés pour les campagnes envisagées.

11 Manifestations publiques dans les centres multimédias, à l'intention de 50 participants chacune, organisées à l'occasion de la Journée internationale de la paix

En outre :

32 Articles publiés sur le site Web de la Mission

11 Panneaux d'affichage

---

### Réalisation escomptée 2.2 : Progrès sur la voie de la réforme et de la restructuration de la Police nationale haïtienne

---

#### Indicateurs de succès prévus

#### Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre total d'agents de la Police nationale haïtienne ayant prêté serment (5 506 en 2005/06 contre 7 000 en 2006/07 et 8 500 en 2007/08)

Réalisé. Au 30 juin 2008, on comptait 8 546 agents de la Police nationale haïtienne, dont 8,5 % étaient des femmes.

Mise en place à la Police nationale haïtienne d'un centre de criminalistique, doté notamment de services de balistique, d'analyse d'empreintes digitales et de toxicologie

Réalisé. Les capacités du centre seront renforcées durant la période 2008/09.

La Police nationale haïtienne recouvre la pleine responsabilité de la sécurisation des principales institutions nationales (Palais national, Parlement et ministères).

Augmentation de 50 % des patrouilles effectuées par la Police nationale haïtienne dans les quartiers sensibles de Port-au-Prince et en dehors de la capitale (75 % des patrouilles sont effectuées par la Police nationale haïtienne en 2007/08 contre 25 % en 2006/07 et 5 % en 2005/06)

La Police nationale haïtienne a continué de sécuriser les principales institutions nationales, de concert avec le personnel militaire et les policiers de la Mission.

On a constaté une augmentation de 326 % des patrouilles effectuées par la Police nationale haïtienne, de concert avec les policiers des Nations Unies dans les quartiers sensibles de Port-au-Prince et de Gonaïves (2 403 patrouilles ont été effectuées en 2006/07 contre 10 248 en 2007/08); on ne dispose pas de données comparables pour d'autres quartiers sensibles.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Conseils à la Police nationale haïtienne sur la planification, la gestion et la coordination de la mise en œuvre de son plan de réforme	Oui	Des réunions quotidiennes ont été tenues avec les homologues de la Police nationale haïtienne et des réunions hebdomadaires de coordination ont eu lieu avec le Secrétaire d'État à la sécurité publique, le Directeur général de la Police nationale haïtienne et d'autres partenaires.
Formation de base de 1 400 élèves policiers, y compris un stage de formation pratique de 3 mois et la vérification des antécédents des candidats	Oui	Cette formation a porté sur un total de 787 élèves policiers, dont 560 policiers issus de la 19 <sup>e</sup> promotion et 227 agents de l'administration pénitentiaire de la Direction de l'Administration pénitentiaire.  Cette diminution est imputable aux retards intervenus dans l'élargissement des rangs de l'Académie de Police.
Stage d'encadrement en vue du perfectionnement de 1 000 policiers haïtiens dont la procédure de sélection a révélé que les compétences dans certains domaines étaient insuffisantes	Non	En attendant que la procédure de sélection ait été mise en place, un stage d'encadrement a été organisé à l'intention de 788 policiers haïtiens retenus à l'issue d'entretiens, au moyen des dispositifs de supervision de la Police des Nations Unies et par les services de renseignement de la Cellule d'analyse conjointe de la Mission.
18 stages de formation spécialisée sur les questions de police judiciaire à l'intention de 600 policiers haïtiens et sur les questions du maintien de l'ordre à l'intention de 1 000 policiers haïtiens	18	Nombre de stages de formation spécialisée qui ont été organisées, à savoir 7 stages sur les questions de police judiciaire à l'intention de 120 policiers haïtiens et 11 stages sur les questions de maintien de l'ordre à l'intention de 1 016 policiers haïtiens.
Création d'un groupe d'intervention composé de 50 policiers haïtiens et renforcement des capacités de 100 policiers pour les opérations de protection rapprochée	Non	La formation aux opérations de protection rapprochée a touché au total 148 policiers. Une évaluation des capacités du groupe d'intervention rapprochée a été effectuée en juin 2008; toutefois, au 30 juin 2008, aucun donateur ne s'était manifesté aux fins du

<p>Conseils à la Police nationale haïtienne, de concert avec d'autres autorités haïtiennes, sur l'élaboration d'une stratégie de gestion intégrée de la frontière</p>	<p>financement des aspects programmatiques du projet de renforcement des capacités d'intervention rapprochée.</p> <p>Oui Des réunions quotidiennes ont eu lieu avec la Police nationale haïtienne.</p>
<p>Conseils à la Police nationale haïtienne sur la mise en place d'un système de gestion du parc de 450 véhicules de la police et formation de 20 membres de la Police nationale haïtienne à l'entretien et à la réparation des véhicules et des groupes électrogènes de ce service</p>	<p>En outre :</p> <p>On a procédé à l'inspection de 4 postes frontière terrestres et de 15 postes de police situés à proximité de la frontière et on a dispensé des conseils et une assistance technique au personnel de police et à la Garde côtière haïtienne au sujet de la construction de la nouvelle base maritime dans le département du sud.</p> <p>Oui Ces conseils ont été fournis de la façon suivante : réunions hebdomadaires; organisation d'une formation spécialisée à l'intention des policiers haïtiens; et organisation de stages de formation à l'intention des chauffeurs des véhicules. Une proposition concernant la constitution d'un atelier destiné à la Police nationale haïtienne et la mise en place du système de gestion du parc de véhicules a été soumise au Directeur de l'administration centrale de la Police nationale haïtienne pour examen et approbation.</p>
<p>Conseils à la Police nationale haïtienne pour la conception et la mise en œuvre d'un système renforcé de gestion du budget, des finances et des marchés pour la Police nationale haïtienne</p>	<p>Oui Des réunions hebdomadaires ont été organisées; des conseils ont été dispensés au sujet de la constitution d'une base de données spéciale en matière de budgétisation et de passation des marchés; une assistance technique a été fournie concernant l'acquisition de la base de données et un audit a été effectué entre novembre 2007 et février 2008 afin d'identifier les lacunes relevées dans les pratiques comptables et d'y remédier.</p>
<p>Conseils à la Police nationale haïtienne, en coopération avec les donateurs, sur la conception d'un système national de communications</p>	<p>Oui Des réunions quotidiennes ont été tenues, des conseils ont été dispensés et une assistance technique a été fournie pour l'évaluation du réseau national de communication par radio et sur la mise en place d'un nouveau réseau téléphonique à l'intention de la Police nationale haïtienne à Port-au-Prince. Un plan d'ensemble concernant l'entretien et la rénovation des tours de communication dans le pays tout entier a été établi en juillet 2008.</p>

Conseils à la Police nationale haïtienne pour la mise en place, à la Direction de la police judiciaire, d'une base de données sur les dossiers, concernant notamment la criminalité organisée, la lutte contre les enlèvements, les stupéfiants, la contrebande, la traite de personnes, le trafic d'armes illicites et le blanchiment de capitaux, les meurtres, les viols et la maltraitance des enfants, qui servirait d'outil pour surveiller le déroulement des affaires en vue d'accroître le nombre de suspects devant être arrêtés

Conseils à la Police nationale haïtienne sur l'élaboration de politiques et de procédures de gestion du personnel propres à favoriser les nominations et les promotions au mérite

Conception d'un programme de perfectionnement à l'intention de 50 officiers supérieurs à la nouvelle École de la Police nationale haïtienne en vue de renforcer les nouvelles normes en matière de promotion

Vérification de l'intégrité de 4 500 membres de la Police nationale haïtienne, de concert avec le Bureau de l'Inspecteur général, la police de la MINUSTAH prêtant ses conseils en matière de certification de la formation et de sensibilisation des membres de la Police nationale haïtienne

Surveillance des services de police administrative et judiciaire de la Police nationale haïtienne, grâce à la mise en place d'un système informatisé de surveillance de la police, en vue de déterminer s'ils respectent les politiques, les procédures, les droits de l'homme, la loi et les normes et pratiques professionnelles

Élaboration d'un programme de formation révisé de la Police nationale haïtienne qui intègre les droits de l'homme dans la formation théorique et pratique de tous les policiers

Formation aux droits de l'homme et à la protection de l'enfance à l'intention de 60 inspecteurs de l'École de police et 1 400 recrues

Oui Quotidiennement

En outre :

Une assistance technique a été fournie pour l'installation de la base de données sur les casiers judiciaires.

Fourniture d'un appui logistique pour l'expansion et la rénovation des locaux de la Direction de la police judiciaire

Oui Organisation de réunions hebdomadaires, achèvement de l'examen des procédures de promotion appliquées par la Police nationale haïtienne et soumission à la Police nationale haïtienne du projet de proposition concernant l'élaboration de politiques et de procédures

Oui Le programme de formation a été approuvé par les responsables de la Police nationale haïtienne en septembre 2007.

Oui On a procédé à la vérification de l'intégrité de 3 765 membres de la Police nationale haïtienne, et les dossiers de 1 322 d'entre eux étaient prêts pour soumission aux fins de certification finale.

Oui Suivi des 10 891 plaintes qui avaient été déposées, de manière à évaluer les normes et pratiques professionnelles de la Police nationale haïtienne; fourniture d'une assistance visant à améliorer les pratiques suivies par la Police nationale haïtienne grâce à une action d'encadrement

Oui Le programme de formation de base, qui a été révisé et actualisé en juillet 2007, comporte 48 heures de formation en matière de droits de l'homme et 49 heures de formation juridique spéciale (protection de l'enfance et questions relatives à l'égalité entre les sexes).

Oui On a organisé 65 stages de formation portant sur les droits des enfants, les enfants victimes d'abus sexuels et les enfants en situation de conflit avec la loi, dont 37 stages à l'intention de 385 agents de la Police nationale haïtienne dans 8 départements, ce qui a abouti au

Conseils à la Police nationale haïtienne sur les questions relatives aux droits de l'enfant en vue de renforcer les capacités de la Brigade de protection des mineurs dans les 10 départements	déploiement de responsables de la protection de l'enfance dans 9 départements et 28 stages s'adressant à 406 agents de la Police nationale haïtienne à Port-au-Prince.
Conseils à la Police nationale haïtienne sur l'élaboration de procédures opérationnelles spéciales et la mise en place dans les commissariats d'installations d'accueil des femmes victimes de la violence	On n'a pas entrepris de former de nouveaux policiers dans la mesure où les cadets de la police issus de la vingtième promotion ont pris leurs fonctions en juillet 2008.
Deux stages de formation sur les questions d'égalité entre les sexes à l'intention de 30 membres de la Police nationale haïtienne dans deux départements	Oui Organisation de réunions avec la Police nationale haïtienne et la Brigade de protection des mineurs et fourniture d'une assistance technique en vue d'enquêter sur les cas de maltraitance des enfants
Prise en charge, dans le cadre du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, de 350 anciens policiers relevés de leurs fonctions par la Police nationale haïtienne à l'issue de la procédure de filtrage	Non La gestion du projet a été transférée en 2007 à l'organisation Concertation contre les violences faites aux femmes, organisation nationale de coordination relevant du Ministère de la condition de la femme.
Campagne nationale d'information sur la réforme de la police, y compris 6 émissions à la Radio des Nations Unies, 2 émissions télévisées, la publication de 2 articles hebdomadaires dans un journal local, un site Web, des conférences de presse, des communiqués de presse, 50 000 prospectus, et 2 manifestations publiques organisées en coopération avec la Police nationale haïtienne dans les centres d'information à l'intention de 30 membres de la société civile, de journalistes et des autorités locales	Non Le Bureau de la condition de la femme au sein de la Police nationale haïtienne n'était pas doté des capacités voulues pour appuyer le produit prévu.
	Non En attendant qu'une décision finale soit prise au sujet du processus de certification provisoire, aucun policier n'a été relevé de ses fonctions.
	158 Émissions ont été diffusées sur la station de radio en modulation de fréquence de la MINUSTAH.
	Ce nombre supérieur aux prévisions s'explique par un accroissement de la productivité de la station de radio en modulation de fréquence.
	1 Émission télévisée
	1 Émission télévisée spéciale
	4,5 Pages ont été publiées dans le journal local Conférences de presse hebdomadaires
	100 000 Brochures  Ce chiffre supérieur aux prévisions s'explique par le fait que les brochures se sont avérées être un outil utile de communication directe avec la population.

2 Manifestations publiques ont été organisées dans les centres multimédias.

En outre :

11 Articles ont été publiés sur le site Web de la Mission.

1 000 Affiches

800 Autocollants

---

**Réalisation escomptée 2.3 : Réforme et renforcement institutionnel des systèmes judiciaire et pénitentiaire en Haïti**

---

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

Augmentation du nombre de jugements rendus dans des affaires pénales dans les juridictions pilotes (157 à Cap-Haïtien, 456 aux Cayes et 115 à Port-au-Prince en 2005/06; 163 à Cap-Haïtien, 474 aux Cayes et 158 à Port-au-Prince en 2006/07; 169 à Cap-Haïtien, 492 aux Cayes et 124 à Port-au-Prince en 2007/08)

Le nombre de jugements rendus dans les juridictions pilotes a été de 101 à Cap-Haïtien, 100 aux Cayes et 295 à Port-au-Prince. Au cours de la période considérée, on s'est aperçu que les chiffres de référence pour les Cayes comprenaient ceux de plusieurs autres localités, d'où une révision des niveaux visés : 80 en 2005/06, 90 en 2006/07 et 100 en 2007/08.

Réduction du pourcentage de prisonniers en détention provisoire illégale ou prolongée (90 % en 2005/06 contre 85 % en 2006/07 et 75 % en 2007/08)

En juin 2008, 87 % des prisonniers étaient en détention provisoire dans les cinq prisons de l'agglomération de Port-au-Prince, qui sont celles dont le Gouvernement s'est surtout occupé.

Tenue des premières audiences des tribunaux pour mineurs de Cap-Haïtien et de Port-au-Prince

Trente audiences ont eu lieu au tribunal pour mineurs de Port-au-Prince. Celui de Cap-Haïtien n'a pas été créé, les juges n'ayant pas été sélectionnés et les travaux de réaménagement ayant subi des retards.

Réduction du pourcentage d'évasion dans les prisons (2 % en 2005/06, 1,5 % en 2006/07 et 1 % en 2007/08)

Objectif atteint. Le pourcentage d'évadés a été ramené à 0,5 % en 2007/08, grâce au renforcement des capacités de la Direction de l'administration pénitentiaire et aux services de sécurité assurés par la MINUSTAH.

Augmentation du nombre d'agents de la Direction de l'administration pénitentiaire recrutés et ayant bénéficié d'une formation (450 en 2007/08 contre 300 en 2006/07, 200 en 2005/06 et aucun en 2004/05)

Objectif atteint. Au total, 227 agents ont été recrutés par la Direction de l'administration pénitentiaire et ont effectué un stage de formation de 10 mois à l'École de police, ce qui a porté le nombre d'agents de la Direction à 742.

Adoption de trois lois permettant de garantir l'indépendance de l'appareil judiciaire (concernant le Conseil supérieur de la magistrature, le statut des magistrats et l'École de la magistrature) et promotion des amendements nécessaires à apporter aux lois existantes

Objectif atteint. Trois lois, relatives respectivement au Conseil supérieur de la magistrature, au statut des magistrats et à l'École de magistrature, ont été publiées à la *Gazette officielle* le 20 décembre 2007.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i> <i>Observations</i>
<p>Assistance technique offerte aux autorités haïtiennes pour la réforme législative touchant les lois qui doivent être amendées, abrogées ou promulguées immédiatement concernant l'indépendance de l'appareil judiciaire (par exemple, celles relatives au Conseil supérieur de la magistrature, au statut des magistrats et à l'École de la magistrature) et l'adoption de réformes urgentes touchant le Code pénal et le Code de procédure pénale, y compris la sensibilisation en vue de leur amendement et de leur promulgation d'urgence, et sur la ratification de conventions internationales relatives à la lutte contre la drogue, la criminalité organisée et la corruption</p>	<p>Oui Conseils techniques donnés en participant à deux commissions pour les aider, l'une, la Commission électorale, en vue de la désignation ou l'élection de membres du Conseil supérieur, et l'autre, la Commission de certification, pour l'établissement de procédures et de conditions aux fins du contrôle des antécédents des membres; conseils techniques sur les projets de loi concernant les auxiliaires de justice et assistance technique pour la création du groupe de travail sur les réformes à apporter d'urgence à la législation pénale</p>
<p>Assistance technique offerte au Ministère de la justice pour l'adoption d'un plan stratégique visant à prévenir et à combattre la corruption au sein du système judiciaire</p>	<p>Oui Activités d'assistance technique ayant débouché sur l'adoption, en décembre 2007, du plan de réforme de la justice, qui s'inscrit dans le schéma général du document sur la stratégie de réduction de la pauvreté</p>
<p>Assistance offerte au Ministère de la justice et à l'École de la magistrature en vue de soutenir les efforts concertés qu'ils déploient pour mettre en place une école de la magistrature qui fonctionne bien et qui dispense des programmes d'enseignement judicieux à l'intention des futurs membres du personnel judiciaire</p>	<p>Oui Réunions hebdomadaires destinées à faciliter la réouverture de l'École de la magistrature et à lancer le premier cycle de formation, prévu en juillet 2008. Le règlement intérieur et l'organigramme de l'École ont été achevés, et on a trouvé des formateurs.</p>
<p>Organisation de 10 stages de formation à l'intention de 250 juges, procureurs, juges de paix, clerks et administrateurs d'une juridiction sur des sujets donnés touchant le droit pénal, le droit substantiel et les lois procédurales, en coordination avec le Ministère de la justice et l'École de la magistrature</p>	<p>60 Des stages ont été offerts à 1 127 membres du personnel judiciaire (juges, procureurs, juges de paix, assistants et personnel administratif), de la Police nationale haïtienne et des équipes d'experts de la police scientifique, dans sept départements, sur la justice pour mineurs, le droit pénal, les méthodes de police scientifique, les violences sexuelles, la réforme de la justice et l'adoption des lois relatives à l'indépendance du pouvoir judiciaire.</p> <p>Le fait que les stages ont été plus nombreux que prévu tient à l'aide des donateurs, qui a été plus forte que prévu, et à la réalisation de projets à effet rapide dans le domaine du renforcement des capacités.</p>
<p>Conseils offerts au Ministère de la justice et aux présidents et procureurs de certains tribunaux sur la création et le fonctionnement de groupes de travail</p>	<p>Oui Compte tenu des priorités du Gouvernement, des conseils et des propositions concrètes ont été présentés au Président, au Ministère de la</p>

spécialisés sur la criminalité organisée et la corruption et sur le renforcement des capacités du personnel judiciaire

Avis donnés au Ministère de la justice sur la création de tribunaux pour mineurs à Port-au-Prince et à Cap-Haïtien

Avis donnés au Ministère de la justice sur l'élaboration et la mise en place d'un programme de juges itinérants

Prestation continue de conseils et d'un encadrement aux membres du personnel judiciaire (10 procureurs, 10 juges d'instruction et 10 juges d'instance), participation à des réunions régulières de coordination entre les membres du personnel judiciaire et la Police nationale haïtienne et promotion de l'application de lois tombées en désuétude (par exemple, la procédure sommaire en matière pénale), l'objectif général étant de réduire le nombre de détentions provisoires illégales et de veiller au respect d'une procédure régulière en matière pénale

Assistance et appui technique offerts au Ministère de la justice, aux différents barreaux et aux donateurs pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'assistance juridique viable dans tout le pays

Assistance et appui technique au Ministère de la justice pour la révision et l'adoption de la stratégie

justice et à certains autres membres du personnel judiciaire à propos de la création et du fonctionnement, dans le périmètre de la zone de juridiction de Port-au-Prince, de chambres spécialisées dans les affaires à caractère politique, y compris les enlèvements, et dans les crimes d'ordre financier

Oui Propositions d'une équipe spéciale du système des Nations Unies sur les enfants ayant des difficultés avec la justice concernant la création et le fonctionnement d'un tribunal pour mineurs à Cap-Haïtien

Oui Trois réunions sur les choix d'orientation avec le Ministère de la justice et les donateurs et évaluation de sept justices de paix dans le périmètre judiciaire de Mirebalais

Oui Réunions hebdomadaires dans les bureaux régionaux visant à donner des orientations et des conseils à 250 membres du personnel judiciaire, dont le Ministre de la justice, des juges en exercice, des procureurs, des greffiers et des magistrats; consultations quotidiennes avec un large éventail de membres du personnel judiciaire

Nombre de participants plus élevé que prévu, grâce au renforcement des capacités de communication de la MINUSTAH, du fait qu'elle a augmenté sa présence dans les 10 départements, et à la plus grande diversité des personnes visées

En outre :

Mise en place d'un mécanisme de coordination pour les membres du personnel judiciaire et de la police et les autres autorités locales des 10 départements

Oui Réunions hebdomadaires avec les partenaires et les donateurs, sur demande du Ministère de la justice; création d'un centre d'aide juridique et de sept bureaux d'assistance judiciaire; appui apporté au Centre de formation du barreau de Port-au-Prince, qui dispense des services d'assistance judiciaire; aide à l'élaboration d'un programme d'études et de l'examen d'admission au barreau

Oui Rencontres avec la Direction de l'administration pénitentiaire, le Programme

nationale d'administration pénitentiaire (plan quinquennal)

Encadrement et formation, par l'intermédiaire de 16 spécialistes sur le terrain, des cadres moyens et supérieurs des centres de détention à Port-au-Prince et dans cinq départements et prestation d'avis et d'un appui technique à leur intention sur divers aspects de l'administration pénitentiaire, notamment la sécurité, la gestion des détenus, les questions financières et la politique en matière de santé

Organisation de 10 stages de formation aux droits de l'homme d'une durée de deux heures chacun à l'intention de 40 nouveaux magistrats en attendant l'ouverture de l'École de la magistrature

Organisation des 20 stages de recyclage aux droits de l'homme à l'intention de 90 membres du personnel judiciaire et de 60 agents de l'administration pénitentiaire dans six départements

Création de 10 instances interinstitutionnelles dans les départements pour renforcer la coordination et la communication entre les autorités judiciaires, la police et l'administration pénitentiaire

Campagne nationale d'information sur l'administration de la justice, y compris 6 émissions à la Radio des Nations Unies, 4 émissions télévisées, la promotion de la pratique des boîtes à plaintes, la publication de 4 articles hebdomadaires dans un journal local, un site Web, des conférences de presse, des communiqués de

des Nations Unies pour le développement, des organisations internationales et des organisations non gouvernementales et état des lieux des infrastructures, des prisonniers et du personnel pénitentiaires, qui ont conduit à l'adoption du plan stratégique en août 2007

En outre :

Aide à la Direction de l'administration pénitentiaire pour l'élaboration du plan de mise en œuvre pour 2008/09

- Oui Réunions quotidiennes entre les 16 fonctionnaires de l'administration pénitentiaire en poste dans des prisons et leurs interlocuteurs à la Direction de l'administration pénitentiaire, dans 17 prisons situées dans cinq départements; conseils, orientation et aide portant sur différents sujets, par exemple la surface par prisonnier, le niveau des effectifs, les soins de santé, le matériel, la sécurité, l'établissement du plan stratégique et du budget; formation des dirigeants de la Direction dans les domaines des enquêtes, de la préparation en cas d'incident, de la gestion des dossiers et de la mise en œuvre des programmes
- Non Dans l'attente de l'ouverture de l'École de la magistrature, aucune formation n'a été dispensée dans le domaine des droits de l'homme
- 12 Cours de remise à niveau à l'intention de membres du personnel des autorités judiciaires (194 personnes) et de l'administration pénitentiaire (42 personnes) dans six départements
- Oui Création, dans 10 départements et, à l'échelon municipal, dans plusieurs communes réparties dans tout le pays, de mécanismes de coordination (groupes de travail sur l'état de droit) composés de membres de la MINUSTAH, de la police, de l'administration pénitentiaire et de l'appareil judiciaire
- 399 Programmes de la station de radio en modulation de fréquence de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
- Production accrue, d'où une amélioration de la productivité de la station
- 4 Programmes de télévision

presse, 100 banderoles, 10 000 dépliants, 5 000 t-shirts, 100 000 prospectus, 5 000 affiches, 5 000 pins et 4 ateliers d'information organisés dans les centres d'information à l'intention de 30 membres de la société civile

2 Programmes spéciaux de télévision  
1 Page publiée dans le journal local  
1/semaine Conférence de presse

20 Banderoles  
1 000 T-shirts

400 Affiches

La moindre quantité de t-shirts et d'affiches s'explique par la baisse de la demande.

Jugés inutiles, les prospectus, tracts et pins n'ont pas été produits.

7 Articles publiés sur le site Web de la Mission  
8 Manifestations publiques dans les centres multimédias, pour 400 participants

### Composante 3 : droits de l'homme

19. Au cours de la période à l'examen, les activités menées dans le cadre de la composante droits de l'homme se sont rapportées au suivi de la situation des droits de l'homme dans le pays ainsi qu'à la prestation de services consultatifs au Gouvernement haïtien et aux organisations de défense des droits de l'homme sur l'amélioration de la situation de ces droits. Les domaines prioritaires ont été les progrès faits en matière de promotion et de protection des droits de l'homme, la facilitation de la réforme des institutions, le renforcement des capacités des ONG locales, de la police, des autorités judiciaires et administratives et les programmes d'éducation civique. La Mission a par conséquent organisé des stages de formation à l'intention des agents de la Police nationale d'Haïti et des magistrats haïtiens ainsi que des ONG nationales de défense des droits de l'homme sur les droits de l'homme, l'application des lois et les garanties procédurales. Grâce aux activités de la sensibilisation de la MINUSTAH et de l'UNICEF, un Comité interministériel sur les droits de l'enfant a été créé sous l'égide du Ministère des affaires sociales.

**Réalisation escomptée 3.1** : Progrès en matière de promotion et de protection des droits de l'homme, en ce qui concerne plus particulièrement les femmes et les enfants

#### *Indicateurs de succès prévus*

Adoption par le Parlement des textes relatifs à l'Office de la protection du citoyen conformément aux Principes de Paris

Signature et renvoi au Parlement pour ratification de deux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme

#### *Indicateurs de succès effectifs*

Du fait de l'impasse politique, le Parlement n'a pas été saisi des textes relatifs à l'Office de la protection du citoyen.

Aucun instrument relatif aux droits de l'homme n'a été ratifié du fait de la crise politique et de l'absence de gouvernement qui en a résulté.

Augmentation du nombre des enquêtes menées par l'Inspection générale sur des affaires de violation des droits de l'homme et débouchant sur l'ouverture d'une procédure judiciaire (2005/06 : 56 enquêtes, dont 3 portées devant les tribunaux; 2006/07 : 75 et 15; 2007/08 : 100, et 25)

Augmentation du nombre d'enquêtes menées par l'Inspection générale débouchant sur l'ouverture d'une procédure judiciaire d'après ses rapports par année civile (2006 : 171 enquêtes, dont 3 portées devant les tribunaux; 2007 : 205 et 8; 2008 : les données ne seront disponibles qu'en décembre 2008); le plan visant à établir une distinction entre les affaires de violation des droits de l'homme et les autres affaires n'a pas vu le jour

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Rapports mensuels sur la situation des droits de l'homme dans l'ensemble du pays	10	Rapports  Produit inférieur aux prévisions, deux rapports ayant été rédigés sur une base bimensuelle pour tenir compte de l'accroissement de la demande d'informations
3 rapports thématiques publics sur certaines questions relatives aux droits de l'homme, en coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et d'autres fonds, programmes et entités des Nations Unies	Non	Les retards constatés dans la publication des rapports, ont résulté des difficultés éprouvées au niveau du recueil des informations et de leur vérification auprès des autorités haïtiennes. Un rapport thématique sur le lynchage et deux rapports sur l'utilisation illégale des forces de sécurité et sur la violence sexuelle seront publiés au cours de la période 2008/09.
Formation de 240 membres d'organisations haïtiennes de défense des droits de l'homme dans 10 départements au suivi et aux enquêtes en la matière	Oui	Organisation de 37 stages de formation destinés à 1 296 membres d'organisations locales de défense des droits de l'homme dans neuf départements  Le plus grand nombre de participants s'explique par la demande plus importante de formation aux droits de l'homme émanant des organisations locales de défense des droits de l'homme et de l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti et par la fourniture par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme de ressources supplémentaires aux fins de la formation.
Organisation de 7 stages de formation destinés à 130 participants sur le recueil de données concernant les cas de violence contre les femmes et le renforcement des capacités de groupes informels d'hommes luttant contre les violences faites aux femmes	Non	Aucune formation sur le recueil des données, la Concertation nationale contre les violences faites aux femmes n'ayant pas terminé la mise au point du document national permettant de mettre en place un système de recueil des données visant à exposer la violence contre les femmes. À la place, deux stages de formation destinés à l'Association des hommes dévoués du Sud-Est, ONG nationale collaborant avec des hommes qui combattent la violence contre

- les femmes ont été organisés et un appui financier et technique a été fourni à cette organisation pour l'organisation de 65 stages de formation destinés à 430 dirigeants communautaires sur les questions relatives aux sexospécificités et à la lutte contre les violences faites aux femmes.
- Suivi de la question des enfants touchés par des conflits armés et établissement de rapports à ce sujet à l'intention du Conseil de sécurité, conformément aux résolutions pertinentes de ce dernier, notamment la résolution 1612 (2005)
- Oui Trois rapports sur la situation des enfants touchés par des conflits armés ont été soumis au Groupe de travail sur les enfants dans les conflits armés du Conseil de sécurité et des intrants pour le rapport annuel du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur les enfants dans les conflits armés ont été fournis; un suivi a été assuré grâce à 7 réunions avec des ONG nationales compétentes; 4 réunions de coordination avec des institutions nationales, 2 missions dans le département de l'Artibonite et 4 stages de formation au suivi des affaires de violation des droits des enfants touchés par la violence armée ont été organisés, ces derniers en coopération avec l'UNICEF, à l'intention de 35 membres de l'équipe de pays des Nations Unies et de 25 ONG de défense des droits de l'homme.
- Fourniture de services consultatifs à l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti s'agissant des enquêtes sur les affaires de violation des droits de l'homme et des rapports à établir en la matière
- Oui Grâce à des réunions hebdomadaires, des missions d'enquête communes dans les départements et un programme de sensibilisation commun destiné à 210 agents de la Police nationale d'Haïti provenant de 7 commissariats et 6 postes de police auxiliaires dans le département de l'Ouest
- Élaboration de rapports sur les droits de l'homme afin de vérifier les antécédents des agents de la Police nationale d'Haïti et d'exclure les éléments ayant commis des violations graves ou répétées des droits de l'homme pour examen lors du processus de vérification mené par le Bureau de l'Inspecteur général
- Oui 276 affaires de violations des droits de l'homme commises par des agents de la Police nationale d'Haïti ont été portées à l'attention des agents de la Police des Nations Unies dans le cadre du processus de vérification des antécédents des agents de la Police nationale d'Haïti.
- Une campagne d'information publique nationale sur les droits de l'homme a été menée au cours de l'année, grâce aux moyens suivants : 12 reportages diffusés par la Radio des Nations Unies, 6 messages radiophoniques, 6 émissions de télévision, 4 pages dans le journal local, 4 articles sur le site Web de la MINUSTAH, 4 conférences de presse et 4 communiqués de presse, 20 messages radiophoniques diffusés par les
- 6 Campagnes d'information publique nationales sur la violence sexuelle, la justice populaire, les droits des femmes, le droit à l'éducation, les garanties judiciaires et le soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme
- 502 Émissions diffusées par la station de radio FM de la MINUSTAH

stations de radio locales, 250 000 plaquettes, 100 banderoles, 10 000 prospectus, 5 000 t-shirts, 100 000 brochures, 10 000 affiches, 2 séminaires/conférences de 3 jours à l'intention de 50 participants, 2 manifestations ouvertes au public dans des centres multimédias destinés à 30 membres de la société civile.

Produit supérieur aux prévisions du fait de la place plus importante prise par la station de radio FM

- 1 Message radiophonique sur la promotion de la Journée des droits de l'homme
- 2 Messages radiophoniques sur les droits de l'enfant
- 5 Émissions de télévision
- 2 Émissions de télévision spéciales
- 4,5 Pages publiées dans le journal local
- Conférences de presse hebdomadaires
- 109 Banderoles

Aucun prospectus n'a été produit car ils n'ont pas été jugés nécessaires. Les plaquettes n'ont pas été produites du fait de la lourdeur du processus de passation des marchés.

- 7 600 T-shirts
- 46 000 Brochures
- 1 000 Affiches

Produit inférieur aux prévisions pour les brochures et les affiches du fait d'une demande réduite

- 62 Manifestations ouvertes au public dans des centres multimédias auxquelles ont participé en moyenne à chaque fois 50 personnes

Produit supérieur aux prévisions, les manifestations ouvertes au public ayant été jugées adaptées aux débats et à la sensibilisation aux questions relatives aux droits de l'homme.

En outre :

- 15 Articles publiés sur le site Web de la Mission
- 2 500 Autocollants
- 502 Émissions diffusées par la station de radio FM de la MINUSTAH

Produit supérieur aux prévisions du fait de la place plus importante prise par la station de radio FM

- 3 Émissions télévisées
- 1 Émission de télévision spéciale

Une campagne d'information publique sur la participation des femmes à la vie politique a été menée au cours de l'année grâce aux moyens suivants : 2 reportages diffusés par la Radio des Nations Unies, 2 émissions de télévision, 2 pages dans le journal local, 2 articles sur le site Web de la Mission, 2 conférences de presse et 2 communiqués de presse; 20 banderoles, 500 t-shirts, 2 000 brochures, 500 affiches

---

	Produit supérieur aux prévisions, les émissions de télévision ayant été jugées plus utiles pour toucher la population
4,5	Pages publiées dans le journal local
15	Articles publiés sur le site Web de la Mission
	Produit supérieur aux prévisions du fait de l'utilisation accrue du site Web de la Mission aux fins de la diffusion de l'information
	Conférences de presse hebdomadaires
125	Banderoles
4 300	T-shirts
25 000	Brochures
1 840	Affiches
	Nombre de banderoles, t-shirts, brochures et affiches supérieur aux prévisions du fait de l'accroissement de l'intérêt pour le renforcement du rôles des femmes dans la vie politique et la société
	En outre :
15	Manifestations ouvertes au public dans des centres multimédias sur les femmes dans la vie politique et les femmes et le développement de la société
500	Autocollants
1 380	Prospectus

---

#### **Composante 4 : coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement**

20. Au cours de la période considérée, un soutien et des conseils ont continué d'être fournis au Gouvernement haïtien afin de renforcer sa capacité à coordonner l'action humanitaire, les mesures de réduction de la pauvreté et la fourniture des services publics. Les principaux succès obtenus ont été l'adoption d'un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté fondé sur les objectifs du Millénaire pour le développement, l'élaboration d'un cadre des Nations Unies pour le développement et le renforcement des mécanismes de coordination au niveau départemental.

---

**Réalisation escomptée 4.1** : Amélioration de la situation humanitaire et progrès en matière de relèvement économique et de réduction de la pauvreté en Haïti
 

---

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Mise en place de mécanismes de coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement dans 10 départements aux fins de planifier des questions de développement (2005/06 : 2; 2006/07 : 7; 2007/08 : 10)

Objectif atteint. Des comités de coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement (tables de concertation départementales) existent dans les 10 départements (2005/06 : 0; 2006/07 : 10; 2007/08 : 10)

Augmentation du nombre de mécanismes de coordination départementaux (tables de concertation départementales et coordination sectorielle connexe) grâce auxquels le Ministère de planification et de la coopération externe planifie et règlemente effectivement la fourniture de services sociaux de base sans aide extérieure (2005/06 : 0; 2006/07 : 0; 2007/08 : 2)

Des tables de concertation fonctionnent sans aide extérieure dans 4 départements (Ouest, Artibonite, Nord-Ouest et Nord) alors que dans les 6 autres départements elles continuent à recevoir un appui.

Augmentation de 33 % du taux d'emploi pour les groupes socioéconomiques les plus pauvres par rapport à 2005/06 (2005/06 : 75 300 mois-personnes; 2006/07 : 160 000 (projection); 2007/08 : 100 000)

Compte tenu du fait que la majorité des personnes appartenant aux groupes socioéconomiques les plus défavorisés travaillent de façon informelle, une mesure précise de résultats obtenus s'est révélée difficile.

*Produits prévus*

*Produit(s)  
exécuté(s) :*  
*oui/non  
ou nombre* *Observations*

Coordination des activités de la Mission avec celles du Gouvernement haïtien et de la communauté internationale grâce à 12 rencontres avec le Groupe restreint de donateurs (au niveau diplomatique) et à 12 rencontres avec le groupe de coordination des donateurs (au niveau local), de 10 rencontres avec l'équipe de pays des Nations Unies et de 10 rencontres avec le Ministère de la planification et de la coopération externe

Oui 10 rencontres avec le Groupe restreint et 10 rencontres avec les principaux donateurs (G10) au niveau opérationnel, 39 rencontres avec l'équipe de pays des Nations Unies et 12 rencontres avec le Ministère de la planification et de la coopération externe jusqu'à avril 2008, par la suite réunions au sujet de la crise alimentaire et des produits de base deux fois par semaine

Le niveau plus élevé de rencontres avec l'équipe de pays des Nations Unies et avec le Ministère de la planification et de la coopération externe s'explique par les discussions plus longues que prévues au sujet de la préparation du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté.

Appui aux tables de concertation départementales grâce à la formation d'interlocuteurs du Ministère de la planification et de la coopération externe aux niveaux central et départemental, et à des conseils pour la coordination des réunions relatives aux tables de concertations dans 10 départements avec

Oui À l'occasion de deux sessions de formation, à savoir une session en septembre 2007 avec la participation de délégués départementaux du Ministère de la planification et de la coopération externe et une session de formation en juin 2008, dans le département de l'Ouest,

la participation de responsables gouvernementaux et de représentants d'organismes des Nations Unies, d'organisations non gouvernementales et d'associations de la société civile

Renforcement des capacités du Ministère de la planification et de la coopération externe grâce à la formation en cours d'emploi de 35 fonctionnaires du Ministère par sept administrateurs recrutés sur le plan national

Organisation de 10 ateliers (un dans chaque département) sur les tables de concertation départementale et le tableau des activités sectorielles pour la fourniture de services sociaux

Formation de 200 hauts fonctionnaires (15 à 20 directeurs et responsables gouvernementaux de haut dans chaque département) à la gouvernance

Appui au Gouvernement et aux efforts déployés par les organismes humanitaires pour faire face aux catastrophes (naturelles et dues à l'homme) dans 10 départements dans les domaines de la communication, de la logistique et de la sécurité

Campagnes nationales d'information et de sensibilisation à l'attention des institutions locales chargées de la gestion des risques et des catastrophes naturelles, notamment 2 émissions de la Radio des Nations Unies, 5 messages radiodiffusés, 1 émission de télévision, 2 pages dans le journal local, 2 articles sur le site Web, 2 conférences de presse, 2 communiqués de presse et articles promotionnels, 20 banderoles, 500 t-shirts, 1 000 affiches et 10 000 brochures

avec la participation de représentants d'organisations non gouvernementales, d'organismes des Nations Unies et de membres de la société civile; contrôles et conseils pour la coordination des tables de concertation départementales dans 10 départements

Non Produit non réalisé en raison de retards dans le recrutement des administrateurs

Non La Mission a effectivement fourni des matériels de formation pour les 10 ateliers, mais ceux-ci n'ont pas été organisés en raison de problèmes logistiques et parce que les autorités haïtiennes n'ont pas communiqué la liste des formateurs et des participants.

Non Le produit n'a pas été réalisé en raison de retards dans le recrutement des formateurs et du petit nombre de fonctionnaires dans les départements. Toutefois, un séminaire de formation à la gouvernance auquel ont participé 17 hauts fonctionnaires a été organisé dans le département de l'Ouest.

Oui Fourniture d'un appui logistique, en matière de communication et de sécurité au cours de la saison des ouragans aux autorités nationales et locales ainsi qu'à la communauté internationale grâce à la mobilisation de vols spéciaux et réguliers, à l'organisation de réunions d'information et de sécurité, à la coordination des mesures prises face aux catastrophes, à l'assistance pour l'évaluation des populations à risque et à la fourniture d'un appui logistique et en matière de sécurité pour la construction d'abris

2 689 Programmes en FM sur la station radio de la Mission

1 Spot radio sur la promotion du mois de l'environnement

Le chiffre moins élevé que prévu s'explique par la décision de diffuser davantage des programmes à la radio et à la télévision à la place de spots à la radio.

11 Programmes de télévision

Le chiffre plus élevé que prévu s'explique par le fait que les programmes de télévision ont été jugés plus utiles pour toucher la population et la sensibiliser davantage aux catastrophes naturelles.

19,5 Nombre de pages publiées dans le journal local

Le chiffre plus élevé que prévu s'explique par le fait que les articles de journaux ont été considérés plus efficaces pour sensibiliser les institutions locales et à la gestion des risques et des catastrophes naturelles.

209 Nombre d'articles publiés sur le site Web de la Mission

Le chiffre plus élevé que prévu s'explique par le fait que les articles dans les journaux et ceux affichés sur le site Web ont été jugés plus utiles pour toucher la population et la sensibiliser aux catastrophes naturelles et à l'environnement.

Hebdo- Conférences de presse  
madaire

3 Communiqués de presse

1 000 T-shirts

12 000 Brochures

En outre :

75 Manifestations publiques organisées dans des centres de multimédias pour une cinquantaine de participants à chaque fois

### Composante 5 : appui

21. Comme les tableaux budgétaires axés sur les résultats l'indiquent de façon détaillée, la composante appui a continué à fournir des services efficaces et rationnels dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité pour aider la Mission à accomplir son mandat, en exécutant les produits prévus et en améliorant les services. Un appui a été apporté à un effectif moyen de 7 066 militaires, 1 880 membres de la Police des Nations Unies (y compris les agents pénitentiaires fournis par des gouvernements), dont 1 000 membres d'unités de police constituées, ainsi qu'à un effectif civil composé de 491 fonctionnaires internationaux, 1 140 agents recrutés sur le plan national et 196 Volontaires des Nations Unies, y compris ceux occupant des postes de temporaire. Au cours de l'exercice considéré, un accès aux services médicaux a été assuré 24 heures sur 24, sept jours sur sept, à Port-au-Prince et dans les régions. En ce qui concerne les services de gestion de trésorerie, la MINUSTAH a réalisé son plan d'effectuer 100 % des virements internationaux dans ses propres locaux, tandis que 100 % des virements locaux ont été traités par le siège de la banque locale, compte tenu de

l'infrastructure bancaire existante. La MINUSTAH a dépassé l'indicateur prévu pour le respect des normes environnementales en atteignant un taux de 84 % de réalisation des normes fixées par le Département des opérations de maintien de la paix et Haïti. Cependant, la situation restant instable dans le domaine de la sécurité, les travaux prévus pour l'entretien, l'amélioration et la rénovation de certaines installations, et de ponts, n'ont pas pu être effectués parce que les ressources nécessaires ont été réaffectées à la réalisation de travaux de remise en état de locaux existants, afin qu'ils servent de bureaux ou de logements pour les militaires de la MINUSTAH dans les zones à risque élevé de Cité-Soleil, Cité-Militaire et Bel Air. De plus, la Mission n'a construit que trois des huit hélistations prévues et n'a pu achever la mise en place de deux décharges à Cap-Haïtien et Gonaïves pour les raisons suivantes : besoins opérationnels imprévus nécessitant la création de quatre postes de gestion des frontières à Malpasse, Belladère, Anse-à-Pitre et Ouanaminthe; création d'un camp d'unité de police constituée aux Cayes à la suite des troubles civils d'avril 2008; et début de l'établissement d'un camp supplémentaire pour une unité de police constituée devant être déployée au début de l'exercice 2008/09. En raison du report de l'exécution du contrat à long terme de fourniture de carburant pour véhicules, il a été nécessaire d'exploiter et d'entretenir 17 stations de ravitaillement supplémentaires pour faire face aux besoins opérationnels de la Mission. Le produit prévu pour la fourniture et l'entretien de systèmes de lutte contre l'incendie dans l'ensemble de la Mission n'a pu être réalisé en raison des retards intervenus dans le recrutement d'un spécialiste de la prévention des incendies.

---

**Réalisation escomptée 5.1** : Fourniture à la Mission d'un appui efficace et rationnel dans les domaines de l'administration, de la logistique et de la sécurité

---

*Indicateurs de succès prévus*

Accès accru aux services médicaux (2005/06 : 8 heures/5 jours par semaine, 2006/07 : 8 heures/5 jours, 2007/08 : 24 heures/7 jours)

Respect de toutes les normes anti-incendie de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) pour les opérations aériennes sur le terrain dans 7 grandes installations (2005/06 : 2, 2006/07 : 4, 2007/08 : 7)

*Indicateurs de succès effectifs*

Produit exécuté. Accès aux soins médicaux assuré 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à Port-au-Prince et dans les régions

Respect intégral des normes anti-incendie de l'OACI dans 3 grandes installations seulement. Le nombre a été ramené de 4 installations en 2006/07 à 3 en 2007/08 car la Mission a cessé ses opérations utilisant des appareils à voilure fixe à partir de Jacmel, d'où la réduction à 6 du nombre des principaux sites nécessitant des dispositifs de lutte anti-incendie au cours de l'exercice considéré. Il n'a pas été installé de dispositif anti-incendie des aéronefs dans les trois autres sites car la Mission ne possédait pas les compétences techniques voulues et attendait la mise au point définitive de l'accord de services de gestion entre le Département de l'appui aux missions et l'OACI pour obtenir la réalisation de l'évaluation technique par un spécialiste.

Tous les virements de caisse effectués par la Mission seront traités au siège de cette dernière ou à la base de soutien logistique (2005/06 : 10 %, 2006/07 : 60 %, 2007/08 : 100 %)

L'intégralité des virements internationaux a été effectuée dans les locaux de la Mission, tandis que les virements locaux ont tous été traités par le siège de la banque locale, qui n'offre au sein de la Mission que des services bancaires de base.

Respect des normes environnementales du Département des opérations de maintien de la paix et d'Haïti (2005/06 : aucune, 2006/07 : 50 %, 2007/08 : 70 %)

Produit exécuté : 84 % de conformité aux normes environnementales établies par le Département des opérations de maintien de la paix et Haïti grâce à la fréquence plus élevée des visites dans les sites considérés comme problématiques, des activités supplémentaires de contrôle, de formation sur le tas, de conseil et de suivi, et la publication de procédures et de directives plus concrètes sur les normes environnementales

*Produits prévus*

*Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui/non  
ou nombre Observations*

### Amélioration des services

Fourniture de services médicaux 24 heures sur 24 et 7 jours par semaine au siège de la Mission à Port-au-Prince et dans les trois sièges régionaux (Gonaïves, Les Cayes et Cap-Haïtien)

Oui Services médicaux assurés 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à Port-au-Prince et dans les trois états-majors de région

Fourniture de services de secours et de lutte contre l'incendie au titre des opérations aériennes sur trois sites, l'entière responsabilité de ces services incombant à la MINUSTAH

Non Il n'a pas été installé de dispositif anti-incendie des aéronefs dans les 3 sites prévus car la Mission ne possédait pas les compétences techniques voulues et attendait la mise au point définitive de l'accord de services de gestion entre le Département de l'appui aux missions et l'OACI pour obtenir la réalisation de l'évaluation technique par un spécialiste.

Fourniture de services bancaires au sein des locaux des Nations Unies au siège de la Mission et à la base de soutien logistique

Oui La banque locale a fourni des services bancaires de base 24 heures sur 24 au quartier général de la MINUSTAH et à la base de soutien logistique, y compris des opérations de dépôt et retrait de sommes en dollars des États-Unis et en gourdes haïtiennes, le règlement de factures à un câblodistributeur local, des opérations de change entre le dollar et la gourde exclusivement et des services de guichet automatique (en gourdes).

Mise en place d'un programme relatif au respect des normes environnementales

Oui 84 % de conformité aux normes environnementales arrêtées par le Département des opérations de maintien de la paix et Haïti. Le programme comprenait l'élaboration de consignes pour la protection de l'environnement et la collecte et l'évacuation des déchets. Des inspections ont été organisées pour contrôler la situation environnementale; les contingents et

les sections ont bénéficié d'une assistance pour améliorer la performance environnementale, sous forme d'avis techniques, de campagnes de sensibilisation et d'activités de formation; des contrats ont été conclus pour l'évacuation des déchets métalliques, des déchets électroniques et des batteries, des pneus et de l'huile usée des véhicules.

### Militaires, personnels de police et personnel civil

Relève d'un effectif moyen de 7 200 militaires membres des contingents, 967 membres de la Police des Nations Unies (dont 16 spécialistes des questions pénitentiaires en détachement) et 1 000 membres d'unités de police constituées

7 066 Militaires (effectif moyen)

880 Membres de la Police des Nations Unies, y compris les fonctionnaires pénitentiaires fournis par des gouvernements (effectif moyen)

Le nombre est moins élevé que prévu en raison de la prolongation de la durée de service de certains agents et du déploiement inférieur aux prévisions du personnel de police au cours de l'exercice considéré.

1 000 Membres des unités de police constituées (effectif moyen)

Vérification, surveillance et inspection du matériel appartenant aux contingents et soutien autonome afférent à 7 200 militaires et 1 000 membres d'unités de police constituées

210 Rapports de vérification pour un effectif moyen de 6 964 militaires (hormis les officiers d'état major) et 1 000 membres d'unités de police constituées

318 Inspections à l'arrivée (2), mensuelles/ périodiques (261), opérationnelles (51) et ponctuelles (4)

Entreposage et fourniture de rations et d'huile de table pour un effectif moyen de 7 200 militaires et 1 000 membres d'unités de police constituées

Oui Rations pour un effectif moyen de 6 964 militaires (hormis les officiers d'état major) et 1 000 membres d'unités de police constituées, dans 29 sites; gaz de pétrole liquéfié pour un effectif moyen de 2 914 militaires et 457 membres d'unités de police constituées, dans 8 sites

Administration des contrats de 546 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 1 268 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 228 Volontaires des Nations Unies

491 Fonctionnaires internationaux dont 17 à des postes de temporaire (effectif moyen)

1 140 Agents recrutés sur le plan national, dont 27 à des postes de temporaire (effectif moyen)

196 Volontaires des Nations Unies, dont 14 à des postes de temporaire (effectif moyen)

Gestion d'un programme concernant la conduite et la discipline à l'intention de l'ensemble des militaires, des membres d'unités de police et du personnel civil, y compris la formation, la

Oui Formation de 2 891 agents – soit 1 347 militaires, 937 policiers et 607 agents civils – dans le cadre d'un programme de formation à l'arrivée et de sessions de formation

prévention, la surveillance et des recommandations concernant des sanctions disciplinaires

indépendantes; organisation d'un atelier pour 29 coordonnateurs de l'équipe de déontologie et discipline, sur la préparation d'une campagne contre les transactions sexuelles; évaluation de 14 rapports sur les mesures prises pour prévenir les cas d'exploitation et d'abus sexuels; publication de 7 rapports statistiques par le Groupe d'investigation et de discipline de la Mission; rapport de fin d'année sur la déontologie et la discipline établi à l'intention des responsables de la Mission; et traitement de 246 affaires relatives à des fautes, dont 42 ont été transmises au Siège pour mesures disciplinaires.

### Installations et infrastructures

Entretien de 45 locaux utilisés par du personnel militaire et de 8 locaux utilisés par la Police des Nations Unies et des unités de police constituées, de 28 locaux utilisés par le personnel civil dans 10 départements et appui à l'entretien de 29 locaux loués conjointement utilisés par les membres de la Police des Nations Unies et de la Police nationale haïtienne

45 Sites militaires

10 Sites de la Police des Nations Unies et d'unités de police constituées

Les besoins imprévus concernant la création d'un nouveau camp d'unité constituée aux Cayes après les troubles civils d'avril 2008 et le commencement de la mise en place d'un nouveau camp à Port-au-Prince en vue du déploiement d'une unité constituée au début de l'exercice 2008/09 expliquent le nombre supérieur aux prévisions.

41 Installations utilisées par le personnel civil (dont 4 postes de gestion des frontières) dans 10 départements

La création de nouveaux bureaux de district intégrés et de postes de gestion des frontières explique le nombre supérieur aux prévisions.

25 Sites partagés par la Police des Nations Unies et la Police nationale haïtienne

Le chiffre est inférieur aux prévisions parce que la Police nationale n'a fourni que 25 des 29 installations prévues.

Oui Entretien de 204 fosses septiques dans l'ensemble des installations et évacuation des déchets effectuée conformément aux directives sur l'environnement arrêtées par le Département des opérations de maintien de la paix

41 Sources d'approvisionnement en eau

Gestion des services d'assainissement pour l'ensemble des locaux, y compris l'évacuation des eaux usées ainsi que le ramassage et l'évacuation des ordures conformément au protocole sur l'environnement

Exploitation et entretien de 34 sources d'approvisionnement en eau, de 13 stations de purification de l'eau appartenant à l'ONU et d'une

usine d'embouteillage à Port-au-Prince et dans 10 départements

La création de nouveaux sites, y compris deux camps d'unité de police constituée, expliquent le nombre supérieur aux prévisions.

11 Stations d'épuration appartenant à l'ONU

1 Usine d'embouteillage à Port-au-Prince

Fourniture d'une alimentation électrique non interrompible de 7 à 7,5 mégawatts et exploitation et entretien de 178 groupes électrogènes appartenant à l'ONU

7 à 7,5 Mégawatts

183 135 groupes électrogènes et 78 tours d'éclairage appartenant à l'ONU (y compris 9 générateurs de soudage)

Entretien, amélioration et rénovation de 100 kilomètres de routes et de 5 ponts

99 Kilomètres de routes, dont 24 dans la zone de Port-au-Prince et 75 sur les principaux axes d'approvisionnement conduisant à Port-au-Prince

Il n'y a pas eu d'entretien, d'amélioration ou de rénovation de ponts en raison de l'insécurité, qui a obligé les compagnies du génie à exécuter d'autres projets de remise en état des infrastructures.

Construction de 8 nouvelles hélistations et entretien de 30 autres ainsi que de 4 terrains d'aviation

5 Nouvelles hélistations

30 Hélistations, dont 16 pour les atterrissages ordinaires et 14 pour les atterrissages d'urgence

Le chiffre moins élevé s'explique par la nécessité de réaffecter les ressources : a) à des projets imprévus relatifs à la phase 1 de l'appui à la gestion des frontières, dont des projets d'ingénierie pour la création de camps à l'intention de sections militaires dans 4 sites frontaliers; et b) à des besoins imprévus concernant la création d'un nouveau camp d'unité de police constituée aux Cayes à la suite des troubles civils d'avril 2008.

4 Aérodomes

1 Dépôt de carburant principal à Port-au-Prince

Exploitation et entretien d'un dépôt de carburant principal à Port-au-Prince et de 14 stations de ravitaillement sur 14 sites

31 Stations de ravitaillement

17 Sites

Le nombre plus important de stations de ravitaillement et de sites s'explique par le retard intervenu dans l'exécution du contrat à long terme de fourniture de carburant, qui a entraîné la construction de nouvelles installations pour faire face aux besoins existants, et aux besoins additionnels des nouveaux sites.

Mise en place et entretien de systèmes de protection contre les incendies pour les installations de la Mission sur 15 sites, aux fins de la mise en conformité avec les normes de sécurité incendie

Non Le produit n'a pas été exécuté parce que le recrutement d'un spécialiste de la prévention des incendies n'a pas eu lieu avant juin 2008, d'où le retard apporté à la réalisation d'une évaluation globale de la sécurité incendie dans l'ensemble des sites. Cependant, des inspections ont été effectuées dans les 15 sites de la Mission (10 dans les régions et 5 à Port-au-Prince) par un spécialiste déployé à titre temporaire.

Mise en place et entretien du Système d'information géographique sur l'intranet pour la fourniture en ligne d'informations géospatiales

Oui Le système fonctionnant sur le Web a permis au personnel de la Mission d'accéder directement à des produits et services d'information géographique, pour les besoins administratifs et militaires.

Aménagement et entretien de terrains dans 3 régions aux fins de la mise en conformité avec les dispositions en vigueur en matière de cession des éléments d'actif

1 Décharge à Port-au-Prince

Le chiffre moins élevé s'explique par le fait que les ressources ont dû être réaffectées : à des projets de construction imprévus relatifs à la création de 4 points de gestion des frontières, à la création d'un nouveau camp d'unités de police constituées aux Cayes à la suite des troubles civils d'avril 2008 et au commencement de la mise en place d'un nouveau camp à Port-au-Prince en vue du déploiement d'une unité constituée au début de l'exercice 2008/09.

Fourniture et entretien de matériels et fournitures à l'appui de 2 042 membres du personnel civil et de 967 membres de la Police des Nations Unies (dont 16 spécialistes des questions pénitentiaires en détachement)

Oui Pour un effectif moyen de 1 827 agents civils (dont 58 à des postes de temporaire) et 880 membres de la Police des Nations Unies (y compris les fonctionnaires pénitentiaires fournis par des gouvernements)

Appui technique à la mise en place d'installations/de locaux aux fins du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion

Oui Pour la mise en place de locaux destinés au programme de réduction de la violence civile à Port-au-Prince

### **Transports terrestres**

Exploitation et entretien de 994 véhicules et 88 accessoires dans 11 ateliers sur 11 sites

937 Véhicules

97 Accessoires

11 Ateliers dans 11 sites

### **Transports terrestres**

Exploitation et entretien de 994 véhicules et 88 remorques dans 11 garages situés dans 11 sites

937 Véhicules

97 Remorques

11 Garages situés dans 11 sites

Fourniture et stockage de carburants, huiles et lubrifiants pour 994 véhicules appartenant à l'ONU et 1 283 véhicules appartenant aux contingents

Service de navette quotidien, 7 jours par semaine, pour 450 utilisateurs en moyenne (personnel recruté sur les plans international et national, Volontaires des Nations Unies, membres de la Police des Nations Unies et officiers)

Service de transport logistique 3 fois par mois aux fins du réapprovisionnement de tous les bureaux régionaux sur 10 sites en nourriture, autres marchandises et matériel de génie

### Transports aériens

Exploitation et entretien de 8 hélicoptères militaires, de 3 hélicoptères civils et d'un avion sur 4 aérodromes et 12 hélistations, et déploiement d'aéronefs sur 3 bases d'opérations temporaires

937 Véhicules appartenant à l'ONU

1 431 Véhicules appartenant aux contingents

Le nombre élevé de véhicules appartenant aux contingents s'explique par la révision des mémorandums d'accord avec certains contingents, ce qui a entraîné le déploiement de véhicules supplémentaires,

Oui 7 jours par semaine pour une moyenne de 614 passagers par jour

Le nombre de passagers est plus élevé que prévu en raison : a) des déplacements à destination/en provenance des différents bureaux sur tout le territoire d'Haïti; b) des déplacements du personnel entre le siège de la Mission, la base de soutien logistique et le dépôt logistique, les lieux de déploiement de la Police nationale d'Haïti, et les prisons et les lieux de mise en œuvre de programmes de proximité pour lutter contre la violence; et c) de l'interdiction faite au personnel d'utiliser les moyens de transport publics, ce qui a multiplié les services de navette pour transporter le personnel, afin qu'il puisse vaquer à ses occupations personnelles et professionnelles.

Oui En moyenne 3 fois par mois aux fins du réapprovisionnement de tous les bureaux régionaux sur 10 sites en aliments, carburant, matériel de génie et matériel informatique

6 Hélicoptères militaires

4 Hélicoptères civils

Le nombre d'hélicoptères civils est plus élevé que prévu en raison du non-déploiement prévu de 2 hélicoptères militaires légers

2 Avions : 1 avion militaire et 1 civil

Le nombre d'avions est plus élevé que prévu en raison du déploiement non prévu de l'avion militaire pour la surveillance des frontières.

5 Aéroports

15 Hélistations

2 Bases d'opérations temporaires

<p>Fourniture et stockage de carburants, huiles et lubrifiants pour 11 hélicoptères et 1 avion</p>	<p>Le nombre de bases d'opérations temporaires moins élevé que prévu s'explique par la diminution des besoins opérationnels effectifs d'appui aux opérations militaires et de police.</p> <p>10 Hélicoptères</p> <p>2 Avions</p>
<p>Fourniture de services d'observation et de prévisions météorologiques sur 7 sites</p>	<p>Non Le produit n'a pas été réalisé parce que la Mission n'avait pas les connaissances techniques nécessaires pour élaborer les spécifications techniques. Le Département de l'appui aux missions et l'Organisation de l'aviation civile internationale finalisent actuellement l'accord de services de gestion pour l'évaluation technique nécessaire.</p>
<p>Fourniture d'un appui aux opérations aériennes 24 heures sur 24, y compris la recherche et le sauvetage, l'évacuation sanitaire et les vols de nuit</p>	<p>Oui Opérations militaires spéciales, évacuations sanitaires et vols de nuit</p>
<p><b>Transmissions</b></p>	
<p>Gestion et entretien d'un réseau de communications par satellite composé d'une station terrienne principale à Port-au-Prince et de 16 sites éloignés aux fins de la fourniture de services de téléphonie, télécopie, visioconférence et transmission de données</p>	<p>1 Réseau de communications par satellite composé d'une station terrienne principale à Port-au-Prince et de 16 sites éloignés</p>
<p>Gestion et entretien d'un réseau bidirectionnel à commutation automatique de canaux et à haute fréquence composé de 60 répéteurs, 296 stations fixes, 1 638 radios mobiles et 4 124 postes portatifs; 13 centres de communications; 48 liaisons hertziennes à l'intérieur de Port-au-Prince et 24 liaisons dans 10 régions</p>	<p>60 Répéteurs</p> <p>264 Stations fixes</p> <p>2 274 Radios mobiles</p> <p>Le nombre de radios mobiles est plus élevé que prévu parce que l'administration a décidé d'équiper tous les véhicules de la MINUSTAH de radios mobiles à très haute fréquence et à haute fréquence pour se conformer intégralement aux normes minimales de sécurité opérationnelle.</p>
	<p>4 940 Radios portables</p> <p>Le nombre de radios portables est plus élevé que prévu en raison de la mise en place de la version actualisée du tableau de répartition du ratio des effectifs, indiquant le nouveau ratio personnel recruté au plan national et personnel recruté au plan international qui, de 1 à 3, est passé à 1 à 1.</p> <p>13 Centres de communication</p>

Gestion et entretien d'un réseau téléphonique composé de 35 centraux téléphoniques pour 2 270 utilisateurs

### Informatique

Gestion et entretien de 132 serveurs, 11 postes de travail, 2 385 ordinateurs de bureau, 570 ordinateurs portables, 899 imprimantes, 205 scanners Digital Sender et 119 unités multifonctions

Gestion et entretien d'un réseau local et d'un réseau étendu reliant 2 955 utilisateurs sur 16 sites

### Services médicaux

Exploitation et gestion de 24 centres de consultation de niveau 1 et d'un centre médical de niveau 2 à Port-au-Prince fournissant des services

63 Terminaux de liaison par micro-ondes, comprenant 43 à Port-au-Prince et 20 dans les régions

34 Centraux téléphoniques pour 3 090 utilisateurs en moyenne

Le nombre d'utilisateurs plus élevé que prévu résulte de la création de nouveaux sites et bureaux et de l'amélioration de la couverture par le réseau, qui permet ainsi d'assurer la connectivité avec d'autres sites qui n'étaient pas desservis.

130 Serveurs

11 Postes de travail

2 369 Ordinateurs de bureau

798 Ordinateurs portables

Le nombre d'ordinateurs portables est plus élevé que prévu en raison de l'achat d'ordinateurs portables supplémentaires, à cause du taux de panne élevé et du temps que prennent les réparations sous garantie.

786 Imprimantes

Le nombre d'imprimantes est moins élevé que prévu pour tenir compte de la réduction du coefficient ordinateur de bureau/imprimante qui est passé de 1 à 3 à 1 à 4.

203 Scanneurs Digital Sender

113 Unités multifonctions

Oui Pour 3 734 utilisateurs en moyenne sur 16 sites

Le nombre d'utilisateurs est plus élevé que prévu à cause de : a) l'assignation d'adresses électroniques à un grand nombre de membres du personnel recruté au plan national qui n'en avaient pas encore; et de b) l'assignation d'un grand nombre d'adresses électroniques au personnel des contingents militaires et aux membres de la Police des Nations Unies pour leur permettre de transmettre des informations confidentielles et/ou sensibles.

24 Centres de consultation de niveau 1 (5 appartenant aux Nations Unies et 19 appartenant aux contingents)

médicaux à tout le personnel de la Mission ainsi qu'au personnel d'autres organismes des Nations Unies en cas d'urgence

1 Centre médical de niveau 2 à Port-au-Prince (appartenant aux contingents)

1 Centre médical de niveau 3 (à usage commercial)

1 Centre médical de niveau 4 (à usage commercial)

Le produit prévu aurait dû comprendre les 2 hôpitaux à usage commercial, car ceux-ci sont en place depuis 2006/2007.

Exploitation et entretien d'un laboratoire central à Port-au-Prince et de 3 laboratoires de base à Cap-Haïtien, Gonaïves et Les Cayes

1 Laboratoire central à Port-au-Prince

3 Laboratoires de base dans les régions

Gestion de moyens d'évacuation sanitaire par voies aérienne et terrestre pour tout le personnel de la Mission, notamment l'évacuation stratégique par voie aérienne d'un centre médical de niveau 2, et d'un centre médical de niveau 2 vers un centre médical de niveau 3 ou 4

Oui 128 évacuations sanitaires : 81 internes et 47 externes

Exploitation et gestion de moyens de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH pour tout le personnel de la Mission

Oui 1 243 tests de dépistage volontaire et confidentiel effectués

Programme de sensibilisation au VIH à l'intention de tout le personnel de la Mission, notamment par la diffusion des informations entre collègues

Oui Organisation de 85 séances d'information à Port-au-Prince et dans les régions à l'intention de 3 384 membres du personnel de la MINUSTAH

Il faut ajouter à cela :

42 séances d'information à l'intention du personnel n'appartenant pas à la Mission, dans le cadre du plan commun avec l'équipe de pays des Nations Unies sur le VIH/sida et en collaboration avec ONUSIDA et les organisations non gouvernementales locales.

## Sécurité

Services de sécurité 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, pour 546 membres du personnel recruté au plan international et 228 Volontaires des Nations Unies en moyenne, notamment pour la protection des hauts fonctionnaires, ainsi que des installations et des sites des Nations Unies

Oui Pour 491 membres du personnel recruté au plan international et 196 Volontaires des Nations Unies

Il convient d'y ajouter :

Services de sécurité pour 101 officiers et 934 membres de la Police des Nations Unies (notamment les surveillants d'établissement pénitentiaire) en moyenne en se fondant sur les dispositions du système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies.

Enquêtes sur les incidents et accidents mettant en cause du personnel ou des biens de la Mission

2 085 Accidents de la route, dont 1 594 mettant en cause des véhicules appartenant aux contingents

1 094 Incidents enregistrés, dont 542 qui n'avaient pas fait l'objet d'une enquête plus poussée.

Mise en œuvre et mise à jour du plan de sécurité

Oui Organisation de 23 opérations d'évacuation dans 10 régions, mises à jour périodiques du plan de sécurité par le Département de la sûreté et de la sécurité, d'exercices sur la gestion d'incidents faisant un nombre élevé de victimes/plans de réinstallation, formation aux soins à dispenser en cas de traumatisme et aux interventions d'urgence et actualisation des normes minimales de sécurité opérationnelle et des normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile

---

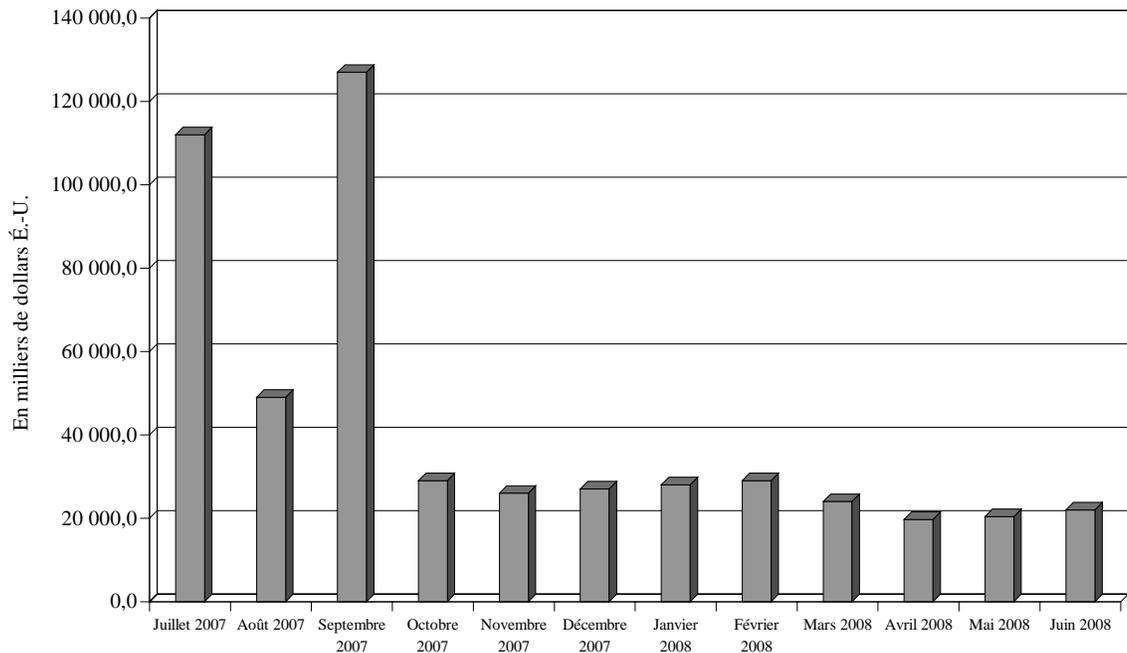
### III. Exécution du budget

#### A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008.)

Catégorie de dépenses	Montant réparti (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) ÷ (1)
<b>Militaires et personnel de police</b>				
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	180 823,8	182 499,5	(1 675,7)	(0,9)
Police des Nations Unies	47 276,1	52 744,4	(5 468,3)	(11,6)
Unités de police constituées	27 344,9	27 443,9	(99,0)	(0,4)
<b>Total partiel</b>	<b>255 444,8</b>	<b>262 687,8</b>	<b>(7 243,0)</b>	<b>(2,8)</b>
<b>Personnel civil</b>				
Personnel recruté sur le plan international	80 746,4	82 935,2	(2 188,8)	(2,7)
Personnel recruté sur le plan national	24 147,5	23 404,9	742,6	3,1
Volontaires des Nations Unies	11 500,3	9 859,3	1 641,0	14,3
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	2 424,5	3 892,5	(1 468,0)	(60,5)
<b>Total partiel</b>	<b>118 818,7</b>	<b>120 091,9</b>	<b>(1 273,2)</b>	<b>(1,1)</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>				
Personnel fourni par des gouvernements	802,0	806,9	(4,9)	(0,6)
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	284,2	171,5	112,7	39,6
Voyages	1 175,0	1 141,7	33,3	2,8
Installations et infrastructures	70 818,6	66 305,3	4 513,3	6,4
Transports terrestres	11 218,9	15 890,0	(4 671,1)	(41,6)
Transports aériens	24 260,7	22 180,1	2 080,6	8,6
Transports maritimes ou fluviaux	198,0	257,2	(59,2)	(29,9)
Transmissions	28 259,8	23 059,8	5 200,0	18,4
Informatique	6 952,6	5 455,5	1 497,1	21,5
Services médicaux	6 315,0	5 811,1	503,9	8,0
Matériel spécial	3 529,6	2 829,6	700,0	19,8
Fournitures, services et matériel divers	5 294,9	5 407,7	(112,8)	(2,1)
Projets à effet rapide	2 000,0	1 972,1	27,9	1,4
<b>Total partiel</b>	<b>161 109,3</b>	<b>151 288,5</b>	<b>9 820,8</b>	<b>6,1</b>
<b>Montant brut</b>	<b>535 372,8</b>	<b>534 068,2</b>	<b>1 304,6</b>	<b>0,2</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	12 126,9	12 171,2	(44,3)	(0,4)
<b>Montant net</b>	<b>523 245,9</b>	<b>521 897,0</b>	<b>1 348,9</b>	<b>0,3</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>535 372,8</b>	<b>534 068,2</b>	<b>1 304,6</b>	<b>0,2</b>

## B. Répartition mensuelle des dépenses



22. Les dépenses ont été particulièrement élevées en juillet et septembre 2008 du fait de la comptabilisation des sommes dues à des gouvernements au titre des contingents et des unités de police constituées, du matériel leur appartenant et du soutien logistique autonome.

## C. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	3 823,7
Contributions volontaires en espèces	644,8
Ajustements sur exercices antérieurs	(1,3)
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	13 253,6
<b>Total</b>	<b>17 720,8</b>

## D. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
<b>Matériel majeur</b>	
Contingents	32 883,4
Unités de police constituées	4 873,0
<b>Total partiel</b>	<b>37 756,4</b>
<b>Soutien logistique autonome</b>	
Installations et infrastructures	16 236,6
Transmissions	6 958,0
Services médicaux	4 591,0
Matériel spécial	2 829,6
<b>Total partiel</b>	<b>30 615,2</b>
<b>Total</b>	<b>68 371,6</b>

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
<b>A. Facteurs applicables à la zone de la Mission</b>			
Contraintes du milieu	1,1	1 <sup>er</sup> juin 2004	–
Usage opérationnel intensif	1,3	1 <sup>er</sup> juin 2004	–
Acte d'hostilité ou abandon forcé	1,0	1 <sup>er</sup> juin 2004	–
<b>B. Facteurs applicables au pays d'origine</b>			
Différentiel de transport	0,25-5,00		

## E. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur effective</i>
Accord sur le statut des forces <sup>a</sup>	3 215,0
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
<b>Total</b>	<b>3 215,0</b>

<sup>a</sup> Représente la valeur locative estimative des locaux et terrains mis à la disposition de la Mission par le Gouvernement.

## IV. Analyse des écarts<sup>1</sup>

	<i>Écart</i>	
<b>Contingents</b>	(1 675,7)	(0,9 %)

23. Les dépassements constatés sont imputables aux facteurs suivants : a) modification non prévue des dispositions concernant les modalités d'appui adoptée par l'Assemblée générale dans sa résolution 61/276 avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2007, et consistant à verser l'indemnité de subsistance (missions) aux officiers d'état-major au lieu de rembourser les pays dont ils relèvent; b) rotations plus coûteuses que prévu (le prix moyen d'un aller retour s'est élevé à 1 968 dollars pour les officiers d'état-major et à 1 042 dollars pour les soldats des contingents, au lieu des 1 400 dollars et 1 025 dollars prévus respectivement dans le budget); c) un contingent a effectué deux rotations au lieu d'une. Ils ont été en partie compensés par des écarts en sens inverse concernant : a) les indemnités versées en cas de décès ou d'invalidité, le nombre de décès et d'accidents ayant été plus faible que prévu; b) les sommes dues aux pays qui fournissent des contingents au titre du matériel majeur, le matériel mentionné dans les mémorandums d'accord signés n'ayant pas été entièrement déployé et certains éléments étant hors d'usage; c) le remboursement du coût des contingents au taux standard, lequel a diminué à la suite de la révision des dispositions concernant les officiers d'état-major; d) les frais de transport du matériel appartenant aux contingents, des moyens aériens et un bataillon d'infanterie n'ayant pas été déployés contrairement à ce qui était prévu.

	<i>Écart</i>	
<b>Police des Nations Unies</b>	(5 468,3)	(11,6 %)

24. Le dépassement s'explique principalement par le relèvement de l'indemnité de subsistance (missions), portée de 203 à 216 dollars par jour pendant les 30 premiers jours et de 139 à 150 dollars par jour à partir du trente et unième jour, et par la présence d'un effectif moyen de 865 personnes au lieu de 808. Il a été en partie compensé par des frais de voyage moindres que prévu, la prolongation du temps de service de certains policiers des Nations Unies ayant eu pour effet de réduire le nombre de voyages pendant l'exercice considéré.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan international</b>	(2 188,8)	(2,7 %)

25. Le dépassement est dû aux facteurs suivants : a) relèvement de l'indemnité de subsistance (missions), portée de 203 à 216 dollars par jour pendant les 30 premiers jours et de 139 à 150 dollars par jour à partir du trente et unième jour; b) augmentation des dépenses communes de personnel, notamment des cotisations de retraite, de l'indemnité pour frais d'études et des coûts associés à la nomination; c) taux de vacance de postes de 9 %, au lieu des 10 % prévus. Il a été partiellement compensé par une économie au titre de la prime de risque, laquelle n'est pas versée

<sup>1</sup> Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Sont analysés les écarts d'au moins 5 % ou d'au moins 100 000 dollars.

lorsqu'un fonctionnaire est envoyé en mission en dehors de la zone ou part en congé annuel.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan national</b>	742,6	3,1 %

26. Le solde inutilisé s'explique par un écart favorable entre les traitements effectivement versés et ceux prévus, et par un taux de vacance de postes moyen de 6 % au lieu des 5 % retenus comme hypothèse. Ce reliquat a été en partie absorbé par l'augmentation des dépenses communes de personnel consécutive à la baisse du dollar des États-Unis par rapport à la gourde.

	<i>Écart</i>	
<b>Volontaires des Nations Unies</b>	1 641,0	14,3 %

27. Le solde inutilisé s'explique par la proportion de postes vacants – 13 % au lieu des 5 % prévus – due à des départs volontaires et au rapatriement de Volontaires des Nations Unies qui n'ont pas été immédiatement remplacés.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>	(1 468,0)	(60,5 %)

28. Le dépassement résulte de l'écart entre les taux de vacance de postes effectifs et ceux prévus : 6 % et 8 % au lieu de 30 % dans le cas, respectivement, du personnel recruté sur le plan international et des administrateurs recrutés sur le plan national, et 11 % au lieu de 40 % dans le cas des agents des services généraux recrutés sur le plan national.

	<i>Écart</i>	
<b>Consultants</b>	112,7	39,6 %

29. L'existence d'un reliquat tient au fait qu'une partie de la formation à la passation des marchés a pu être dispensée par le personnel de la Mission et que celle-ci a pu faire l'économie de stages de formation à l'informatique et la télématique, les fournisseurs du matériel de télécommunications nécessaire à la mise en place de l'artère principale des liaisons hertziennes ayant offert, à titre gracieux, de former son personnel à l'emploi des techniques de transmission par radio et par liaisons hertziennes. D'autre part, au lieu d'engager des consultants, la Mission a passé un contrat de louage de services avec deux spécialistes des réseaux informatiques pour qu'ils dispensent régulièrement au personnel une formation aux techniques de transmission de la voix et de données. Le reliquat a servi en partie à rémunérer les services, non prévus au budget, d'un consultant qui a participé à la définition des modalités de commandement et de contrôle et du mode d'organisation du Centre d'opérations civilo-militaires.

	<i>Écart</i>	
<b>Installations et infrastructures</b>	4 513,3	6,4 %

30. Le solde inutilisé s'explique comme suit : a) les frais d'éclairage, énergie et eau ont été moins élevés que prévu, la Mission ayant différé l'exécution d'un deuxième marché passé pour une centrale électrique clefs en main en attendant les résultats de l'exécution d'un premier marché, retardée par les difficultés logistiques rencontrées par le fournisseur; b) certains travaux, notamment la construction de routes et de trois aires d'atterrissage d'hélicoptères, n'ont pas été menés à bien, les crédits prévus pour les financer ayant été réaffectés à des projets relatifs à la première phase de l'appui à la gestion des frontières ne figurant pas dans le budget; c) les services d'entretien ont coûté moins cher que prévu du fait qu'on n'a pas pu trouver aussi rapidement qu'on le pensait les terrains nécessaires à la création de décharges contrôlées pour l'ensemble de la Mission; d) des achats de citernes n'ont pas été effectués, la Mission ayant renoncé à installer 10 points de distribution de carburant pour donner la priorité à des besoins opérationnels imprévus; e) les frais de location ont été inférieurs aux prévisions du fait que la révision des arrangements relatifs aux officiers d'état-major a supprimé l'obligation de louer des habitations à leur usage, que les renforts engagés ont pu être installés dans les bureaux existants et que le Gouvernement a mis à la disposition de la Mission à titre gracieux les bureaux nécessaires au personnel militaire et de police affecté aux nouveaux postes frontière.

31. Le reliquat a été en partie annulé par : a) un dépassement au titre des achats de carburants et lubrifiants pour les groupes électrogènes, dû au report de l'exécution d'un deuxième marché pour une centrale électrique clefs en main, lui-même consécutif au retard pris par l'exécution du premier marché; b) un dépassement au titre des achats de bâtiments préfabriqués et des travaux de transformation et de rénovation, en raison de l'installation, non prévue au budget, de cinq nouveaux postes frontière et d'un camp pour une unité de police constituée aux Cayes où des troubles se sont produits en avril 2008.

	<i>Écart</i>	
<b>Transports terrestres</b>	(4 671,1)	(41,6 %)

32. L'écart résulte de l'augmentation des dépenses suivantes : a) achats de carburants et lubrifiants, le dépassement s'expliquant par l'écart entre le prix effectif du gazole et celui retenu comme hypothèse (0,78 dollar le litre au lieu de 0,68) et par le règlement d'une somme de 1,2 million de dollars se rapportant à l'exercice 2006/07; b) achats de véhicules, les dépenses supplémentaires découlant de l'achat imprévu d'une ambulance ainsi que d'un camion de pompiers pour un terrain d'aviation, et de la hausse des prix résultant de la dépréciation du dollar des États-Unis par rapport au yen et à l'euro.

	<i>Écart</i>	
<b>Transports aériens</b>	2 080,6	8,6 %

33. La principale raison d'être du solde disponible est que les marchés prévus pour la prestation de services de sauvetage en cas d'incendie et de services météorologiques n'ont pu être passés faute d'avoir pu trouver au sein de la MINUSTAH les compétences techniques nécessaires à l'élaboration des cahiers des charges. Le Département de l'appui aux missions et l'OACI sont en train de mettre la dernière main à un accord qui permettra à la Mission de disposer des services

techniques requis. Le solde inutilisé a été en partie annulé par des dépenses supplémentaires au titre de la location et de l'exploitation des appareils, soit : a) les hélicoptères, dont le coût de location a été relevé pendant l'exercice à l'occasion du renouvellement des contrats; b) les avions, dont la flotte a été augmentée d'une unité pour appuyer de nouvelles activités de gestion des frontières non prévues au budget.

	<i>Écart</i>	
<b>Transports maritimes et fluviaux</b>	(59,2)	(29,9 %)

34. L'augmentation des dépenses est due pour partie à l'approvisionnement en gazole des garde-côtes haïtiens qui ont effectué des patrouilles côtières avec des militaires de la MINUSTAH. Elle s'explique aussi par la nécessité où s'est trouvé le fournisseur de carburant en vrac de louer des bateaux pour acheminer le carburant de Port-au-Prince à Jérémie, la détérioration du réseau routier lui interdisant de le faire par voie de terre.

	<i>Écart</i>	
<b>Transmissions</b>	5 200,0	18,4 %

35. Le reliquat s'explique comme suit : a) les achats de matériel de transmissions ont été moins importants que prévu du fait que les 98 postes devant être occupés conjointement par la Police des Nations Unies et la Police nationale haïtienne n'ont pas été mis en place et que l'achat de pylônes d'antenne est devenu inutile, le gouvernement hôte n'ayant pas attribué de fréquence radio; b) les besoins en matériel d'information ont été moins élevés que prévu en raison des acquisitions effectuées pendant l'exercice 2006/07; c) les services d'information ont coûté moins cher que prévu en raison de coûts effectifs inférieurs aux prévisions, aussi bien pour les services internationaux que pour les services locaux de radiodiffusion, et de la réaffectation des ressources à des activités prioritaires qui s'est traduite par une diminution des dépenses concernant les activités de communication au niveau local, y compris les services de production et de promotion, et les services de conception, d'impression et de publication de supports d'information; d) les achats de pièces de rechange ont été moindres que prévu du fait qu'il y eu moins de pannes qu'on ne le craignait et qu'on a installé des dispositifs de protection contre la foudre.

	<i>Écart</i>	
<b>Informatique</b>	1 497,1	21,5 %

36. Les écarts expliquant le solde inutilisé concernent deux postes de dépenses : a) les achats de matériel, moins importants que prévu du fait des acquisitions effectuées en 2006/07 pour faire face à l'expansion des activités de la Police des Nations Unies, et dans certains cas moins coûteux grâce au recours à des contrats-cadres; b) les services informatiques, l'économie à ce titre provenant de l'écart entre le coût effectif et le coût prévu de la participation de la Mission au financement de la conception et de la mise en œuvre d'applications informatiques dans le cadre de la prestation à toutes les missions de services informatiques et services de stockage et de consultation de données centralisés, de services d'appui à la maintenance et de services d'assistance technique.

	<i>Écart</i>	
<b>Services médicaux</b>	503,9	8,0 %

37. Le solde inutilisé provient principalement de retards dans la passation de marchés pour l'acquisition de fournitures médicales.

	<i>Écart</i>	
<b>Matériel spécial</b>	700,00	19,8 %

38. Le solde inutilisé représente la réduction des sommes dues au titre du soutien logistique autonome à des pays ayant fourni des contingents ou des unités de police constituées, due au fait que le matériel déployé ne correspondait pas à ce qui était prévu dans les mémorandums d'accord signés.

	<i>Écart</i>	
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	(112,8)	(2,1 %)

39. Le dépassement est dû aux pertes de change consécutives à la baisse du dollar des États-Unis, lesquelles ont été en partie compensées par les effets de retards dans la passation d'un marché pour l'enlèvement de déchets dangereux et dans la mise en œuvre de projets de lutte contre la violence communautaire.

## V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

40. En ce qui concerne le financement de la MINUSTAH, il conviendrait que l'Assemblée générale :

- a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008, soit 1 304 600 dollars;
- b) Se prononce également sur l'affectation des recettes diverses de l'exercice clos le 30 juin 2008, soit un montant de 17 720 800 dollars constitué des intérêts créditeurs (3 823 700 dollars), des recettes diverses ou accessoires (644 800 dollars), du résultat de la réduction ou de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (13 253 600 dollars) et d'ajustements en sens inverse sur exercices antérieurs (1 300 dollars).